

ACTUALISATION DU  
**D**ocument de référence  
**2010**

<b>1</b>	<b>Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale du 8 juin 2011</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2011</b>	<b>61</b>
	1. Présentation de l'opération de cotation d'Axway	4		1. Ordre du jour	62
	2. Présentation des résolutions soumises aux actionnaires lors de l'Assemblée du 8 juin 2011	6		2. Texte des projets de résolutions	62
<b>2</b>	<b>Informations financières sélectionnées</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>Informations complémentaires</b>	<b>65</b>
	1. Activité au premier trimestre 2011 de Sopra Group	10		1. Gouvernance	66
	2. Compte de résultat pro forma synthétique	11		2. Capital	66
	3. Bilan pro forma synthétique	12		3. Pactes	66
	4. Tableau de variation de l'endettement net	14		4. Autorisations données par l'Assemblée Générale du 10 mai 2011	66
	5. Organigramme du Groupe post-opération de séparation	15		5. Modification des statuts	67
	6. Effectifs	15		6. Calendrier indicatif	67
	7. Annexes : tableaux de passage synthétiques des comptes consolidés aux comptes pro forma	16		7. Opérations avec les apparentés	67
<b>3</b>	<b>Comptes consolidés pro forma</b>	<b>19</b>		8. Facteurs de risque	68
	1. Base de préparation des comptes pro forma	20		9. Nominations	68
	2. État de la situation financière pro forma	21		Documents accessibles au public	69
	3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pro forma	22		Document d'information annuel	70
	4. État des variations des capitaux propres pro forma	23		Attestation du responsable du document de référence	71
	5. Tableaux des flux de trésorerie pro forma	24			
	6. Notes aux états financiers pro forma	26			
	7. Tableaux de passage des comptes consolidés historiques aux comptes pro forma	57			
	8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les informations pro forma	60			

# Sopra Group

## Actualisation du document de référence 2010



La présente actualisation du document de référence 2010 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mai 2011 conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Elle complète le document de référence 2010 de Sopra Group déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 avril 2011 sous le n° D. 11-0261. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le document de référence et son actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

**Sopra**  
*group* ■

Société anonyme  
au capital de 47 415 780 €.  
326 820 065 RCS Annecy  
Siège social : PAE Les Glaisins – FR 74940 Annecy-le-Vieux

Compte tenu du projet de séparation des deux métiers de Sopra Group, conseil, Intégration de Services et Solutions d'une part et l'édition Axway d'autre part, le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 avril 2011 sous le n° D. 11-0261 a fait l'objet d'une actualisation. Les chapitres suivants actualisent le document de référence. Seules les sections modifiées ont fait l'objet d'une actualisation.

Dans la présente actualisation du document de référence :

- les termes « **Axway** » désignent la société Axway Software telle qu'elle sera à l'issue des opérations décrites à la section 26.1.1 du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 11-137 en date du 29 avril 2011 ;
- le terme « **groupe Axway** » désigne la Société et ses filiales, tel qu'il sera à l'issue des opérations décrites à la section 26.1.1 du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2011 sous le n° 11-137 ;
- le terme « **Sopra Group SA** » désigne la société Sopra Group dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris ;
- le terme « **groupe Sopra** » désigne Sopra Group SA et ses filiales (à l'exception du groupe Axway lorsque le contexte le permet).



# 1

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 JUIN 2011

- |    |                                                                                           |   |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. | Présentation de l'opération de cotation d'Axway                                           | 4 |
| 2. | Présentation des résolutions soumises aux actionnaires lors de l'Assemblée du 8 juin 2011 | 6 |

## 1. Présentation de l'opération de cotation d'Axway

L'admission des actions Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris est décrite dans le prospectus d'admission d'Axway aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris visé par l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2011 sous le numéro 11-137. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de séparation des activités historiques de Sopra Group SA (Conseil, Intégration de Systèmes et de Solutions) de celles d'Axway Software (édition de logiciels de gestion des réseaux d'interactions professionnels) en vue de constituer un groupe autonome (Axway).

La séparation des activités Axway des activités historiques du Groupe Sopra a pour objectif :

- une meilleure visibilité et lisibilité de l'activité et des résultats d'Axway Software et de Sopra Group SA dont les modèles économiques sont de plus en plus différenciés (activités, organisation, géographie, portefeuilles clients de plus en plus distincts) ;
- un accroissement significatif de la notoriété d'Axway Software et une meilleure reconnaissance de sa valeur ;
- le renforcement du projet industriel d'Axway qui vise à fournir une plateforme de référence pour la gestion des échanges électroniques à destination des grandes entreprises et de leurs communautés ;
- une plus grande latitude pour nouer des alliances ou réaliser des rapprochements industriels tant pour Axway Software que pour Sopra Group SA ;
- l'accès d'Axway Software à de nouvelles sources de financement, notamment pour effectuer des acquisitions, et la concentration des ressources de Sopra Group SA sur le développement de ses propres activités.

L'admission des actions d'Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sera concomitante à la distribution par Sopra Group SA à ses actionnaires d'environ 73,5 % du capital d'Axway Software. À l'issue de cette opération, Sopra Group SA conserverait une participation minimum de l'ordre de 26,5 % (étant précisé que la participation de 26,5 % de Sopra Group SA dans Axway Software pourrait comprendre jusqu'à environ 1,5 % du capital social détenus pour permettre de protéger les titulaires d'options de souscription d'actions Sopra Group SA à l'occasion de la Distribution des Actions Axway. Sous réserve d'éventuelles restrictions applicables, ces actions Axway Software leur seraient remises en cas d'exercice des options).

À cet effet, il est envisagé que Sopra Group SA distribue à ses actionnaires, pour chaque action Sopra Group SA ayant droit à la Distribution :

- une (1) action Axway Software (la « **Distribution des Actions Axway** ») ;
- et la somme de 3,92 € pour compenser l'essentiel de la fiscalité française liée à cette distribution (la « **Distribution en Numéraire** »), à titre de distribution exceptionnelle de prime et de réserves (la Distribution des Actions Axway et la Distribution en Numéraire étant ci-après désignées ensemble la « Distribution »), étant précisé que la Distribution en Numéraire,

objet de la première résolution soumise à votre approbation, et la Distribution des Actions Axway, objet de la deuxième résolution soumise à votre approbation, constituent une opération globale et indivisible.

Il est précisé que la Distribution pourrait être suivie dans les meilleurs délais, sous réserve des conditions de marché, d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'Axway Software. Dans cette hypothèse, l'augmentation de capital, d'un montant de l'ordre de 50 à 65 M€, servirait principalement au remboursement du compte courant entre Axway Software et Sopra Group SA et doterait Axway d'une trésorerie équilibrée. Elle fera l'objet d'une note d'opération séparée.

### 1.1. Rappel des opérations préalables à la Distribution

Il est rappelé qu'un certain nombre d'opérations auront été réalisées préalablement à la Distribution, en particulier :

- pour Sopra Group SA :
  - la modification des statuts de Sopra Group SA adoptée par les actionnaires de Sopra Group SA le 10 mai 2011 afin d'insérer un nouvel article 39 confirmant, par une stipulation expresse, que l'Assemblée peut décider une distribution en nature,
  - la réduction du capital social de Sopra Group SA par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 3 € pour la porter de 4 € à 1 €. En conséquence, sur la base d'un capital de 47 427 780 € composé de 11 856 945 actions, le capital social de Sopra Group SA sera réduit à 11 856 945 €. Le montant exact de la réduction de capital sera arrêté en fonction du montant exact d'actions composant le capital de Sopra Group SA au jour de la réalisation de la réduction de capital. La réduction du capital social de Sopra Group SA a été approuvée par les actionnaires de Sopra Group SA le 10 mai 2011 et sera définitivement réalisée après la purge du droit d'opposition des créanciers ;
- pour Axway Software :
  - la division de la valeur nominale des actions Axway Software décidée par l'Assemblée Générale Mixte d'Axway Software le 28 avril 2011. Chaque action, de valeur nominale de 38 €, a été divisée en 8 actions de 4,75 € de valeur nominale. Sous réserve de cette modification, les actions ainsi divisées jouissent des mêmes droits que les actions anciennes,
  - l'augmentation du capital social d'Axway Software d'un montant de 952 436,75 €, pour le porter de 75 620 000 € à 76 572 436,75 €, a été décidée par l'Assemblée Générale Mixte d'Axway Software le 28 avril 2011. Cette augmentation de capital a été réalisée par incorporation de réserves prélevées sur le compte « prime d'émission » et création de 200 513 actions nouvelles de 4,75 € de valeur nominale,
  - la réduction du capital social d'Axway Software décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011, par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 2,75 € pour la

porter de 4,75 € à 2 € et l'affectation du montant de la réduction de capital à un compte de « prime d'émission ». En conséquence, le capital social d'un montant de 76 572 436,75 €, composé de 16 120 513 actions à l'issue de l'opération visée à l'alinéa ci-dessus, sera réduit d'un montant de 44 331 410,75 € pour le porter à 32 241 026 €. Cette réduction de capital, non motivée par des pertes, sera définitivement réalisée après la purge du droit d'opposition des créanciers.

Les opérations préalables portant sur le capital d'Axway Software ont pour objectif de permettre que la Distribution soit réalisée sur la base d'une parité d'une (1) action Axway Software pour une (1) action Sopra Group SA détenue.

La réduction de capital d'Axway Software a pour objectif d'adapter la structure des capitaux propres d'Axway Software en vue de son admission aux négociations et sera définitivement réalisée après la purge du droit d'opposition des créanciers.

Axway Software a également procédé le 28 avril 2011 à une distribution de dividende de 7 920 200 € à Sopra Group SA ainsi qu'à une distribution exceptionnelle de la somme de 13 863 641,18 € à Sopra Group SA prélevée sur le poste *Autres réserves*.

## 1.2. Imputation de la Distribution sur les capitaux propres de Sopra Group SA

L'imputation de la Distribution sera effectuée sur les postes suivants de capitaux propres disponibles de Sopra Group SA après exercice des options de souscription d'actions Sopra Group SA intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, approbation des comptes de l'exercice 2010, affectation du résultat de cet exercice et réduction de capital par dotation à la prime conformément aux décisions de l'Assemblée Générale mixte de Sopra Group SA le 10 mai 2011, y compris le montant de la réserve légale de Sopra Group SA devenu disponible compte tenu de ladite réduction de capital de Sopra Group SA :

- la Distribution en Numéraire, qui s'élève à un montant global maximum de 46 63 709,20 euros sur la base d'un nombre maximum d'actions Sopra Group SA ayant droit à la distribution de 11 897 885 actions, sera imputée sur le poste « Prime d'Emission » ;
- la Distribution des Actions Axway sera imputée sur les capitaux propres de Sopra Group, dans la limite du nécessaire, selon l'ordre d'imputation suivant :
  - sur le solde du poste *Prime d'Émission* après imputation de la Distribution en Numéraire, puis
  - sur le poste *Prime de Fusion*, puis
  - sur le poste *Prime d'Apport*, puis
  - sur le montant de réserve libre provenant de la réserve légale rendue disponible à la suite de la réalisation de la réduction de capital par dotation à la prime conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Mixte de Sopra Group SA le 10 mai 2011, puis
  - sur le poste *Réserves facultatives*.

Étant rappelé que la Distribution des Actions Axway sera imputée sur la base d'une évaluation de 100 % des capitaux propres d'Axway Software à un montant de 300 M€. Il est également rappelé que cette évaluation a fait l'objet d'une expertise indépendante par le cabinet Horwath Audit France qui a été désigné avec pour mission

d'apprécier la cohérence de la valorisation d'Axway Software retenue par le Conseil d'administration de Sopra Group SA pour les besoins de l'imputation de la Distribution des Actions Axway sur les capitaux propres de Sopra Group SA.

Il est rappelé que cette évaluation ne saurait préjuger en aucune manière du cours de référence technique, du cours d'ouverture lors de la première cotation ou des cours de négociation ultérieurs de l'action Axway Software. Il est rappelé à cet égard que le cours de référence technique pour l'action Axway Software, qui servira pour la fixation des seuils de réservation à l'ouverture de la séance du 14 juin 2011 et au calcul de la performance du jour de l'action Axway Software, sera publié dans un avis diffusé par NYSE Euronext, après avis des banques-conseils de Sopra Group et Axway Software, le 13 juin 2011, soit la veille de l'admission aux négociations des actions Axway Software.

## 1.3. Ayants droit à la Distribution

Les ayants droit à la Distribution seront les actionnaires de Sopra Group SA (autres que Sopra Group SA elle-même) dont les actions admises aux négociations sur le compartiment B – Code ISIN : FR0000050809 (auxquelles les actions admises aux négociations sur le compartiment B – Code ISIN : FR0010989145 sont assimilées pour la présente distribution) auront fait l'objet d'un enregistrement à l'issue de la journée comptable précédant la Date de Réalisation de la Distribution (c'est-à-dire après prise en compte des ordres exécutés pendant la journée comptable précédant la Date de Réalisation de la Distribution, même si le règlement-livraison de ces ordres intervient postérieurement à la Date de Réalisation de la Distribution).

Les actions Sopra Group SA détenues par Sopra Group SA elle-même ne bénéficieront pas de cette Distribution.

## 1.4. Parité de Distribution des Actions Axway et nombre d'actions distribuées

Les actions Axway Software seront distribuées sur la base d'une parité d'une (1) action Axway Software pour chaque action Sopra Group SA ayant droit à la Distribution (parité de un (1) pour un (1)).

Sur la base du nombre maximum d'actions Sopra Group SA ayant droit à la Distribution, un nombre maximum de 11 897 885 actions d'Axway Software feront l'objet de la Distribution. Ce nombre sera ajusté la veille au soir de la Date de Réalisation de la Distribution en fonction du nombre exact d'actions Sopra Group SA ayant droit à la Distribution.

## 1.5. Date de détachement de la Distribution, date de mise en paiement de la Distribution en Numéraire et date de règlement-livraison de la Distribution des Actions Axway

Il est proposé que la date de détachement de la Distribution, la date de mise en paiement de la Distribution en Numéraire et la date de règlement-livraison de la Distribution des Actions Axway soient fixées le même jour, soit le 14 juin 2011, à la Date de Réalisation de la Distribution.

## 1.6. Protection des titulaires d'options

Les options de souscription attribuées par Sopra Group SA aux salariés d'Axway Software ou de l'une de ses filiales, seront maintenues après la Distribution.

Les droits des titulaires d'options de souscription d'actions Sopra Group SA seront protégés au titre de la Distribution conformément à la réglementation applicable :

- concernant la Distribution des Actions Axway, Sopra Group SA protégera les droits des titulaires d'options de (i) soit par application des règles d'ajustement du prix d'exercice et du nombre des actions sous options Sopra Group SA, (ii) soit, au choix du Conseil d'Administration de Sopra Group SA, conformément aux articles L. 225-181 et L. 228-99, 2° du Code

de commerce, en conservant un nombre d'actions d'Axway Software égal au nombre d'actions auquel donnent droit, avant ajustement du prix d'exercice et du nombre d'actions sous options au titre de la Distribution en Numéraire, les options de souscription non exercées la veille au soir de la Date de Réalisation de la Distribution, de telle sorte que si les titulaires d'options de souscription viennent à exercer leurs options ultérieurement, ils reçoivent des actions semblables à celles qui ont été distribuées dans le cadre de la Distribution, dans les mêmes quantités ou proportions ainsi qu'aux mêmes conditions, sauf en ce qui concerne la jouissance, que s'ils avaient été actionnaires lors de la Distribution ;

- puis, concernant la Distribution en Numéraire, les droits des titulaires d'options de souscription seront ajustés.

## 2. Présentation des résolutions soumises aux actionnaires lors de l'Assemblée du 8 juin 2011

### 2.1. Distribution de sommes en numéraire à titre de distribution exceptionnelle de réserves et primes

Dans le cadre de la première résolution, il est proposé à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance :

- du Rapport du Conseil d'administration,
- de l'avis des institutions représentatives du personnel rendu le 15 avril 2011,
- du prospectus d'admission d'Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris visé par l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2011 sous le numéro 11-137 et de la réalisation des Opérations Préalables qui y sont visées,
- du communiqué publié par Sopra Group le 13 mai 2011 comportant une évaluation de la société Axway Software pour 100 % des capitaux propres de ladite société pour les besoins de l'imputation sur les capitaux propres de Sopra Group de la distribution des actions Axway Software objet de la résolution suivante, cette évaluation ayant fait l'objet d'une expertise indépendante de Horwath Audit France ;
- de prendre acte du montant des postes de capitaux propres disponibles de Sopra Group après exercice des options de souscription Sopra Group intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, approbation des comptes de l'exercice 2010, affectation du résultat de cet exercice et réduction de capital par dotation à la prime conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Mixte de Sopra Group le 10 mai 2011, y compris le montant de la réserve légale de Sopra Group devenu disponible compte tenu de ladite réduction de capital de Sopra Group ;

- de décider, conformément à l'article L. 232-11 alinéa 2 du Code de commerce, sous conditions suspensives :

- de la publication de l'avis définitif d'admission par NYSE Euronext Paris des actions Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, et
- de l'adoption de la résolution suivante portant sur la distribution des titres Axway Software,
- de distribuer à chacune des actions Sopra Group ayant droit à la distribution 3,92 €, représentant, sur la base d'un nombre maximum d'actions Sopra Group ayant droit à la distribution de 11 897 885, un montant global maximum de 46 639 709,20 €, le montant global de la distribution en numéraire étant déterminé, en fonction du nombre exact d'actions ayant droit à la distribution, la veille au soir de la date de détachement,
- que les ayants droit à la distribution seront les actionnaires de Sopra Group dont les actions admises aux négociations sur le compartiment B – Code ISIN : FR0000050809 (auxquelles les actions admises aux négociations sur le compartiment B – Code ISIN : FR0010989145 sont assimilées pour la présente distribution) auront fait l'objet d'un enregistrement comptable à leur nom à l'issue de la journée comptable précédant la date de détachement, soit en principe le 13 juin 2011 au soir (c'est-à-dire après prise en compte des ordres exécutés pendant la journée du 13 juin 2011, même si le règlement-livraison desdits ordres intervient postérieurement à la date de détachement), étant précisé que les actions détenues par Sopra Group elle-même n'auront pas droit à la distribution objet de la présente résolution conformément à l'article L. 225-210 du Code de commerce,
- de fixer la date de mise en paiement de la distribution exceptionnelle des sommes en numéraire le 14 juin 2011. La date de détachement interviendra le même jour que la mise en paiement,

- d'imputer cette distribution, effectuée à titre de distribution exceptionnelle de réserves et primes, sur le poste *Prime d'Émission* qui sera réduit en conséquence d'un montant maximum de 46 639 709,20 € sur la base d'un nombre maximum d'actions Sopra Group ayant droit à la distribution de 11 897 885 actions,
- de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général, à l'effet de mettre en œuvre la présente décision et notamment de :
  - constater la réalisation des conditions suspensives ci-dessus et la date de mise en paiement de la distribution,
  - constater le nombre exact d'actions ayant droit à la distribution la veille au soir de la date de détachement et les montants correspondants d'imputation sur les capitaux propres, conformément aux modalités fixées par l'Assemblée Générale,
  - constater et arrêter les prélèvements sur les postes de capitaux propres en résultant et le montant des capitaux propres de Sopra Group en résultant,
  - prendre toute mesure nécessaire ou utile à la réalisation des distributions objets de la présente résolution,
  - plus généralement, procéder à toutes constatations, communications, actes confirmatifs ou supplétifs et formalités qui s'avèreraient nécessaires ;
- de prendre acte de ce que les droits des titulaires d'options Sopra Group seront ajustés conformément à l'article L. 225-181 du Code de commerce ;
- de prendre acte de ce que cette distribution de sommes en numéraire aura sur le plan fiscal français la nature d'une distribution éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2 du Code général des impôts s'agissant des personnes physiques résidentes en France. L'actionnaire qui opterait pour le prélèvement forfaitaire libératoire de l'article 117 *quater* du CGI ne pourrait toutefois pas bénéficier de cet abattement.

## 2.2. Distribution de titres Axway Software à titre de distribution exceptionnelle de réserves et primes

Dans le cadre de la deuxième résolution, il est proposé à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance :

- du Rapport du Conseil d'administration,
- de l'avis des institutions représentatives du personnel rendu le 15 avril 2011,
- du prospectus d'admission d'Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris visé par l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2011 sous le numéro 11-137 et de la réalisation des Opérations Préalables qui y sont visées,
- du communiqué publié par Sopra Group préalablement à la date de la présente Assemblée Générale comportant

une évaluation de la société Axway Software pour 100 % des capitaux propres de ladite société pour les besoins de l'imputation sur les capitaux propres de Sopra Group de la distribution des actions Axway Software objet de la présente résolution, cette évaluation ayant fait l'objet d'une expertise indépendante de Horwath Audit France ;

- de prendre acte du montant des postes de capitaux propres disponibles de Sopra Group après exercice des options de souscription Sopra Group intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, approbation des comptes de l'exercice 2010, affectation du résultat de cet exercice et réduction de capital par dotation à la prime conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Mixte de Sopra Group le 10 mai 2011, y compris le montant de la réserve légale de Sopra Group devenu disponible compte tenu de ladite réduction de capital de Sopra Group ;
- de décider, conformément à l'article L. 232-11 alinéa 2 du Code de commerce, sous conditions suspensives :
  - de la publication de l'avis définitif d'admission de NYSE Euronext Paris des actions Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris,
  - de l'adoption de la résolution qui précède relative à la distribution exceptionnelle en numéraire de primes et de réserves,
  - de distribuer à chacune des actions Sopra Group ayant droit à la distribution une (1) action Axway Software (soit une parité de une (1) action Axway Software pour une (1) action Sopra Group détenue), représentant, sur la base du nombre maximum d'actions Sopra Group ayant droit à cette distribution de 11 897 885, un nombre maximum total de 11 897 885 actions Axway Software, le nombre exact d'actions Axway Software distribuées étant déterminé, en fonction du nombre exact d'actions Sopra Group ayant droit à la distribution, la veille au soir de la date de détachement,
  - que les ayants droit à la distribution d'actions Axway Software seront les actionnaires de Sopra Group dont les actions admises aux négociations sur le compartiment B – Code ISIN : FR0000050809 (auxquelles les actions admises aux négociations sur le compartiment B – Code ISIN : FR0010989145 sont assimilées pour la présente distribution) auront fait l'objet d'un enregistrement comptable à leur nom à l'issue de la journée comptable précédant la date de détachement, soit en principe le 13 juin 2011 au soir (c'est-à-dire après prise en compte des ordres exécutés pendant la journée du 13 juin 2011, même si le règlement-livraison desdits ordres intervient postérieurement à la date de détachement), étant précisé que les actions détenues par Sopra Group elle-même n'auront pas droit à la distribution objet de la présente résolution conformément à l'article L. 225-210 du Code de commerce,
  - de fixer la date de mise en paiement de la distribution exceptionnelle des actions Axway Software et du règlement-livraison correspondant des actions Axway Software le même jour que la date de mise en paiement de la distribution exceptionnelle en numéraire de primes et de réserves visée à la résolution qui précède, soit le 14 juin 2011. La date de détachement interviendra le même jour que la mise en paiement,

- d'imputer la distribution des actions Axway Software, effectuée à titre de distribution exceptionnelle de réserves et primes, sur la base d'une évaluation de trois cents millions (300 000 000) d'euros pour 100 % des capitaux propres d'Axway Software, évaluation qui a fait l'objet d'une expertise indépendante de Horwath Audit France, selon l'ordre d'imputation suivant, dans la limite du nécessaire, sur les postes de capitaux propres de Sopra Group :
  - sur le solde du poste Prime d'Émission après imputation de la distribution en numéraire objet de la précédente résolution, puis
  - sur le poste *Prime de Fusion*, puis
  - sur le poste *Prime d'Apport*, puis
  - sur le montant de réserve libre provenant de la réserve légale rendue disponible à la suite de la réalisation de la réduction de capital par dotation à la prime conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Mixte de Sopra Group le 10 mai 2011, puis
  - sur le poste *Réserves facultatives* ;
- de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général, à l'effet de mettre en œuvre la présente décision et notamment de :
  - constater la réalisation des conditions suspensives ci-dessus et la date de mise en paiement de la distribution et du règlement-livraison corrélatif des actions Axway Software correspondantes,
  - constater le nombre exact d'actions ayant droit à la distribution la veille au soir de la date de détachement et les montants correspondants d'imputation sur les capitaux propres, conformément aux modalités fixées par l'Assemblée Générale,
  - constater et arrêter les prélèvements sur les postes de capitaux propres en résultant et le montant des capitaux propres de Sopra Group en résultant, sur la base de l'évaluation d'Axway Software susvisée,
  - prendre toute mesure nécessaire ou utile à la réalisation des distributions objets de la présente résolution,
  - procéder à toutes les formalités requises en vue de la réalisation de la distribution et de l'admission des actions Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris,
  - plus généralement, procéder à toutes constatations, communications, actes confirmatifs ou supplétifs et formalités qui s'avèreraient nécessaires ;
- de prendre acte de ce que les droits des titulaires d'options Sopra Group seront protégés conformément à l'article L. 225-181 du Code de commerce, que le Conseil d'administration de Sopra Group

disposera de tous pouvoirs à cet effet et que, en particulier il pourra, à son choix :

- soit appliquer les règles d'ajustement du prix d'exercice et du nombre des actions sous options Sopra Group,
- soit, conformément aux articles L. 225-181 et L. 228-99, 2° du Code de commerce, conserver un nombre d'actions Axway Software égal à celui auquel ils auraient eu droit s'ils avaient été actionnaires lors de la présente distribution, afin de les leur remettre s'ils venaient à exercer leurs options ultérieurement ;
- de prendre acte de ce que cette distribution de titres Axway Software aura sur le plan fiscal français la nature :
  - pour partie, d'une distribution éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts s'agissant des personnes physiques résidentes en France à concurrence d'un montant de l'ordre de 8,56 € par action Axway Software distribuée. L'actionnaire qui opérerait pour le prélèvement forfaitaire libératoire de l'article 117 *quater* du CGI ne pourrait toutefois pas bénéficier de cet abattement, et,
  - pour partie, d'un remboursement d'apport à concurrence d'un montant égal à la différence entre, d'une part, la valeur réelle des titres Axway Software distribués, et, d'autre part, le montant qualifié de distribution sur le plan fiscal,
  - étant précisé que ces montants seront ajustés la veille au soir de la date de détachement en fonction du nombre d'actions Sopra Group ayant droit à la distribution.

### 2.3. Ratification de la cooptation de Mme Delphine INESTA dans ses fonctions d'administrateur

Le Conseil d'administration de Sopra Group SA réuni le 13 mai 2011 a coopté Madame Delphine INESTA en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Pierre-André MARTEL qui a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur lors du même Conseil d'administration.

Son mandat viendrait à expiration lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011. Il est proposé à l'Assemblée Générale du 8 juin 2011 de ratifier cette cooptation.

Madame Delphine INESTA, âgée de 32 ans, ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Fontenay Saint-Cloud, est diplômée de l'école des Hautes Études Commerciales (HEC). Elle occupe actuellement la fonction de Directeur au sein de la société Caravelle, Holding industriel actionnaire de Sopra Group.

**Le 13 mai 2011**

**Le Conseil d'administration**

# 2

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

<b>1.</b>	<b>Activité au premier trimestre 2011 de Sopra Group</b>	<b>10</b>
<b>2.</b>	<b>Compte de résultat pro forma synthétique</b>	<b>11</b>
<b>3.</b>	<b>Bilan pro forma synthétique</b>	<b>12</b>
<b>4.</b>	<b>Tableau de variation de l'endettement net</b>	<b>14</b>
<b>5.</b>	<b>Organigramme du Groupe post-opération de séparation</b>	<b>15</b>
<b>6.</b>	<b>Effectifs</b>	<b>15</b>
<b>7.</b>	<b>Annexes : tableaux de passage synthétiques des comptes consolidés aux comptes pro forma</b>	<b>16</b>

## 1. Activité au premier trimestre 2011 de Sopra Group

Sopra Group SA a réalisé un chiffre d'affaires de 309,2 M€ pour le premier trimestre 2011, soit une croissance organique de 10,3 %. Toutes les activités du Groupe ont contribué à cette performance.

(en millions d'euros)	2011	2010 Publié	2010 Pro forma	Croissance totale	Croissance organique <sup>(1)</sup>
Conseil et Intégration de Systèmes et de Solutions Sopra Group	262,1	235,1	235,9	11,5 %	11,1 %
dont Conseil et Intégration de Systèmes et de Solutions France	213,9	192,8	192,7	10,9 %	11,0 %
dont Conseil et Intégration de Systèmes et de Solutions Europe	48,2	42,3	43,2	13,9 %	11,6 %
Axway	47,1	43,8	44,3	7,5 %	6,3 %
<b>SOPRA GROUP SA</b>	<b>309,2</b>	<b>278,9</b>	<b>280,2</b>	<b>10,9 %</b>	<b>10,3 %</b>

(1) À périmètre et taux de change comparables.

### 1.1. Activités de Conseil et d'Intégration de Systèmes & Solutions

Le chiffre d'affaires s'est établi à 262,1 M€, en croissance totale de 11,5 % et organique de 11,1 %.

L'activité en France a progressé de 11,0 % en croissance organique avec un chiffre d'affaires qui s'est établi à 213,9 M€. Le conseil, les projets au forfait, l'Outsourcing applicatif ainsi que l'offre de solutions applicatives, ont été en croissance. Les secteurs moteurs ont été notamment les services financiers, les *utilities* et le secteur public.

Par pays, les performances ont été les suivantes :

(en millions d'euros)	2011	2010 Publié	2010 Pro forma	Croissance totale	Croissance organique <sup>(1)</sup>
CISS <sup>(2)</sup> France	213,9	192,8	192,7	10,9 %	11,0 %
CISS Royaume-Uni	16,4	14,4	15,0	13,9 %	9,3 %
CISS Espagne	18,1	16,1	16,1	12,4 %	12,4 %
CISS Italie	8,5	7,2	7,2	18,1 %	18,1 %
CISS Autres pays	5,2	4,6	4,9	13,0 %	6,1 %
<b>CONSEIL ET INTÉGRATION DE SYSTÈMES &amp; SOLUTIONS SOPRA GROUP SA</b>	<b>262,1</b>	<b>235,1</b>	<b>235,9</b>	<b>11,5 %</b>	<b>11,1 %</b>

(1) À périmètre et taux de change comparables.

(2) Conseil et Intégration de Systèmes & Solutions.

### 1.2. Axway

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 47,1 M€, en croissance totale de 7,5 % et en croissance organique de 6,3 %. Cette performance est à analyser au regard d'un premier trimestre 2010 durant lequel la sortie de la crise de 2009 avait créé un niveau d'activité très soutenu.

### 1.3. Effectif

Sopra Group a annoncé un plan de recrutement qui vise à accueillir 2 500 nouveaux collaborateurs au cours de l'année. Au premier trimestre, 900 collaborateurs ont rejoint le Groupe. L'effectif total du Groupe s'est établi ainsi à 13 700 personnes au 31 mars 2011.

Le chiffre d'affaires des filiales européennes s'est établi à 48,2 M€, en croissance organique de 11,6 %. Malgré cette excellente performance, due en partie à une base de comparaison favorable, les activités du Groupe dans cette zone restent à consolider. Le programme de transformation, consistant à porter les offres de l'ensemble des filiales au même niveau que celles de la France, s'est exécuté convenablement.

Pour l'ensemble de ces activités, l'industrialisation entreprise par le Groupe depuis de nombreuses années a généré des gains de productivité et a continué à susciter la confiance des grands clients.

### 1.4. Calendrier financier

Mercredi 8 juin 2011 à 14h30 : Assemblée Générale des actionnaires, au Centre Étoile Saint Honoré, Paris.

Mardi 26 juillet 2011 après Bourse : publication du chiffre d'affaires du deuxième trimestre.

Mercredi 31 août 2011 après Bourse : publication du résultat semestriel.

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2011 à 11h30 : réunion d'analystes.

## Informations financières sélectionnées relatives à la séparation d'Axway

Le processus de séparation des activités d'Axway de celles de Sopra Group ayant un impact sur les comptes consolidés du Groupe, des états financiers pro forma ont été élaborés. Les informations financières présentées dans ce paragraphe visent à simuler les effets de l'opération de séparation sur les états financiers du Groupe comme si l'opération avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2010, étant précisé que le résultat lié à la mise à la juste valeur de la participation résiduelle que détiendra Sopra Group SA dans Axway à l'issue de l'opération a été déterminé sur la base des capitaux propres consolidés d'Axway au 31 décembre 2010 après prise en compte du dividende Axway mentionné ci-après.

Les comptes pro forma consolidés sont préparés sur la base des éléments suivants :

### Opérations préalables à l'opération :

- distribution en numéraire de 21,8 M€ par Axway vers Sopra Group (Cf. Prospectus Axway §.26.1.1.4) ;

- réduction du capital social de Sopra Group par réduction du nominal.

### Opération de séparation cotation sur la base d'une valeur d'expertise d'Axway de 300,0 M€ :

- distribution en numéraire d'un dividende de 3,92 € par action, soit un montant global de 46,5 M€, pour 11,85 millions d'actions en circulation à fin décembre 2010 ;
- distribution d'une action Axway pour une action Sopra Group soit environ 73,5 % du capital d'Axway.

Les informations financières présentées dans ce chapitre sont extraites directement du chapitre 3 Comptes consolidés pro forma, de la présente actualisation.

Ces comptes pro forma ont fait l'objet d'un rapport par les Commissaires aux comptes et ils se présentent de la manière suivante :

## 2. Compte de résultat pro forma synthétique

(en millions d'euros)	2010 Publié		2010 Pro forma	
	M€	%	M€	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 169,9</b>		<b>964,4</b>	
Charges d'exploitation	- 1 053,1		- 878,7	
<b>Résultat opérationnel d'activité</b>	<b>116,8</b>	<b>10,0 %</b>	<b>85,7</b>	<b>8,9 %</b>
Charges liées aux stock-options	- 0,2		- 0,2	
Dotations aux amortissements sur incorporels affectés	- 2,6		- 0,7	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>114,0</b>	<b>9,7 %</b>	<b>84,8</b>	<b>8,8 %</b>
Autres produits et charges opérationnels	- 4,7		- 1,1	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>109,3</b>	<b>9,3 %</b>	<b>83,7</b>	<b>8,7 %</b>
Coût de l'endettement financier net	- 5,8		- 5,6	
Autres produits et charges financiers	- 1,4		0,4	
Plus-value sur titres Axway conservés	-		46,0	
Charges d'impôt	- 27,3		- 30,3	
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-		7,0	
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	-		-	
<b>Résultat net</b>	<b>74,8</b>	<b>6,4 %</b>	<b>101,2</b>	<b>10,5 %</b>
Part du Groupe	74,8		101,2	
Intérêts minoritaires	-		-	

Au cours des exercices précédents, Sopra Group a publié dans son document de référence et au titre de son information sectorielle les données financières relatives d'une part à Axway et d'autre part aux différentes composantes qui représentent l'activité de Sopra Group hors Axway. L'agrégation des données économiques de ces différentes composantes sectorielles, à savoir l'Intégration de Systèmes et Solutions en France, l'Intégration de Systèmes à

l'International et l'activité de Conseil, représente la performance économique de Sopra Group dans sa configuration post-séparation.

Le processus de séparation n'a pas d'impact sur les performances opérationnelles de Sopra Group, dans sa configuration post-séparation les différents agrégats (résultat opérationnel d'activité, résultat opérationnel courant et résultat opérationnel) sont donc strictement identiques entre les comptes pro forma et les éléments sectoriels du document de référence.

**Les retraitements effectués portent sur les éléments suivants :**

- le chiffre d'affaires est légèrement différent des données sectorielles. Les prestations réalisées pour Axway (principalement par Sopra Group India) sont dorénavant comptabilisées en chiffre d'affaires alors qu'elles étaient auparavant éliminées en consolidation. Ce retraitement qui représente 2,9 M€ en 2010 est sans impact sur le résultat opérationnel d'activité de Sopra Group ;
- le résultat financier pro forma est retraité des frais financiers refacturés à Axway. Le financement d'Axway est assuré par Sopra Group via un compte courant avec en contrepartie des produits financiers à concurrence de 1,5 M€ en 2010. Ces produits financiers éliminés dans le cadre de la consolidation de Sopra Group viennent donc minorer le coût du financement de Sopra Group post-séparation ;

- la quote-part dans les résultats des sociétés associées, ce montant correspond à la mise en équivalence de 26,5 % du résultat net d'Axway pour l'exercice 2010, soit 7,0 M€ ;
- la distribution des actions Axway a un impact sur le compte de résultat pro forma de l'exercice 2010. Compte tenu de l'application d'IAS 27, la plus-value sur titres Axway constatée entre la valeur d'expertise et la valeur comptable des capitaux propres consolidés est comptabilisée en résultat pour les 26,5 % des titres Axway conservés, soit 46,0 M€ ;
- la plus value sur les 73,5 % des titres Axway distribués, soit 127,7 M€, est directement comptabilisée dans les capitaux propres ;
- hors plus-value sur titres de 46,0 M€ dégagée sur les titres Axway conservés, le résultat net pro forma est de 55,2 M€.

**3. Bilan pro forma synthétique**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2010 Publié</b>	<b>31/12/2010 Pro forma</b>
Écarts d'acquisition	369,9	204,2
Actifs incorporels affectés	22,0	1,2
Autres immobilisations	44,6	40,4
Titres mis en équivalence	-	79,5
Compte courant Axway	-	90,2
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>436,5</b>	<b>415,5</b>
Clients et comptes rattachés (net)	368,4	306,4
Autres actifs et passifs	- 383,1	- 329,8
<b>Actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>- 14,7</b>	<b>- 23,4</b>
<b>ACTIF ÉCONOMIQUE</b>	<b>421,8</b>	<b>392,1</b>
Capitaux propres	364,6	268,1
Endettement financier net	57,2	124,0
<b>CAPITAUX INVESTIS</b>	<b>421,8</b>	<b>392,1</b>

Le bilan pro forma est établi à partir des comptes consolidés du Groupe et tient compte de deux retraitements :

- un premier retraitement consiste à déduire du bilan consolidé les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les actifs et passifs circulants, les dettes financières hors compte courant ainsi que la trésorerie disponible d'Axway. L'ensemble de ces données est issu du prospectus d'Axway ;

- un second retraitement sur le bilan porte sur les capitaux propres, la dette financière, le compte courant avec Axway et la valeur des titres mis en équivalence.

Le bilan pro forma figure à la page 21.

### 3.1. Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

<b>Situation au 31 décembre 2010 publié</b>	<b>364,6</b>
Distribution en nature (73,5 % d' Axway à la valeur d'expertise)	- 220,5
Plus-value sur les 73,5 % d'Axway distribués	127,7
Plus-value sur les 26,5 % d'Axway conservés	46,0
Distribution en numéraire	- 46,5
Fiscalité sur distribution	- 3,2
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010 PRO FORMA</b>	<b>268,1</b>

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse de la manière suivante :

- la distribution en nature représente 220,5 M€, soit 73,5 % des capitaux propres estimés à la valeur d'expertise, soit 300,0 M€ ;
- la distribution exceptionnelle en numéraire est de 3,92 € par action, soit 46,5 M€ ;

- la plus-value sur la distribution d'Axway (titres distribués et conservés) représente 173,7 M€ sur la base de la valeur d'expertise. Elle est comptabilisée directement dans les capitaux propres à concurrence de 127,7 M€ pour les titres distribués et par l'intermédiaire du compte de résultat, soit 46,0 M€, pour les titres conservés.

L'état de variation des capitaux propres pro forma figure à la page 23.

Cette plus-value sur la distribution des titres Axway s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)

<b>Situation au 31 décembre 2010 des capitaux propres consolidés d'Axway</b>	<b>148,1</b>
Distribution de dividendes (vers Sopra Group)	- 7,9
Distribution de dividendes exceptionnels (vers Sopra Group)	- 13,9
<b>SITUATION APRÈS DISTRIBUTION DES DIVIDENDES</b>	<b>126,3</b>
<b>Évaluation d'expertise des capitaux propres d'Axway</b>	<b>300,0</b>
Plus-value globale sur distribution	173,7
<i>dont plus-value sur les 73,5 % d'Axway distribués</i>	127,7
<i>dont plus-value sur les 26,5 % d'Axway conservés</i>	46,0

### 3.2. Dettes financières pro forma

La dette financière pro forma s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)

<b>Situation au 31 décembre 2010 publié</b>	<b>57,2</b>
Ajustement du cash disponible chez Axway	22,4
Ajustement de la dette sur participation des salariés chez Axway	- 2,0
Ajustement des autres dettes financières chez Axway	- 0,1
<b>Situation après retraitement de la dette nette d'Axway</b>	<b>77,5</b>
Distribution en numéraire	46,5
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010 PRO FORMA</b>	<b>124,0</b>

La dette nette de Sopra Group publiée au 31 décembre 2010 était de 57,2 M€. Elle est de 124,0 M€ dans les comptes pro forma compte tenu des retraitements suivants :

- la trésorerie disponible chez Axway au 31 décembre 2010, soit 22,4 M€, vient augmenter la dette nette de Sopra Group ;
- la dette relative à la participation des salariés, soit (-) 1,7 M€, ainsi que les autres dettes financières, soit (-) 0,3 M€, viennent diminuer la dette de Sopra Group ;

- la distribution versée en numéraire, soit 46,5 M€, vient également augmenter la dette nette de Sopra Group.

La dette nette pro forma de Sopra Group représente 124,0 M€ à fin décembre 2010. Elle est à mettre en regard du compte courant de Sopra Group vers Axway qui représente 90,2 M€ fin 2010 et qui sera remboursé d'une part par les flux de trésorerie d'Axway et d'autre part par l'augmentation de capital d'Axway.

### 3.3. Compte courant de Sopra Group SA

Le compte courant de Sopra Group SA vers Axway représente 68,4 M€ à fin décembre 2010. Ce montant est ajusté par le versement d'un dividende d'Axway vers Sopra pour 21,6 M€, soit un montant total pro forma de 90,2 M€ fin 2010.

### 3.4. Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence dans le compte pro forma représentent la mise en équivalence de 26,5 % de la valeur d'Axway à sa valeur d'expertise (y compris le résultat de la période), soit 79,5 M€.

Ce montant s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)

<b>Évaluation d'expertise des capitaux propres d'Axway</b>	<b>300,0</b>
Dont résultat net de l'exercice 2010	26,6
<b>Valeur des capitaux propres mis en équivalence</b>	<b>79,5</b>
Dont résultat net de l'exercice 2010	7,0

## 4. Tableau de variation de l'endettement net

Le tableau de variation de l'endettement net pro forma du groupe Sopra au 31 décembre 2010 se présente de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2010 Publié	2010 Pro forma
<b>Endettement net en début d'exercice (A)</b>	<b>137,4</b>	<b>146,9</b>
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	124,7	96,5
Impôt versé	- 33,8	- 27,2
Variation du besoin en fonds de roulement	20,9	17,5
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>111,8</b>	<b>86,8</b>
Variation liée aux opérations d'investissement	- 15,0	- 12,1
Intérêts financiers nets versés	- 6,0	- 5,8
<b>Flux net de trésorerie disponible</b>	<b>90,8</b>	<b>68,9</b>
Incidence des variations de périmètre	- 0,2	- 0,2
Distribution en numéraire	- 9,4	- 55,9
Augmentations de capital par levées d'options	2,6	2,6
Variation du compte courant	-	8,2
Autres variations	- 3,6	- 1,0
<b>Variation nette totale de l'exercice (B)</b>	<b>80,2</b>	<b>22,6</b>
Incidence des variations de taux de change (C)	-	0,3
<b>Endettement net en fin d'exercice (A-B-C)</b>	<b>57,2</b>	<b>124,0</b>

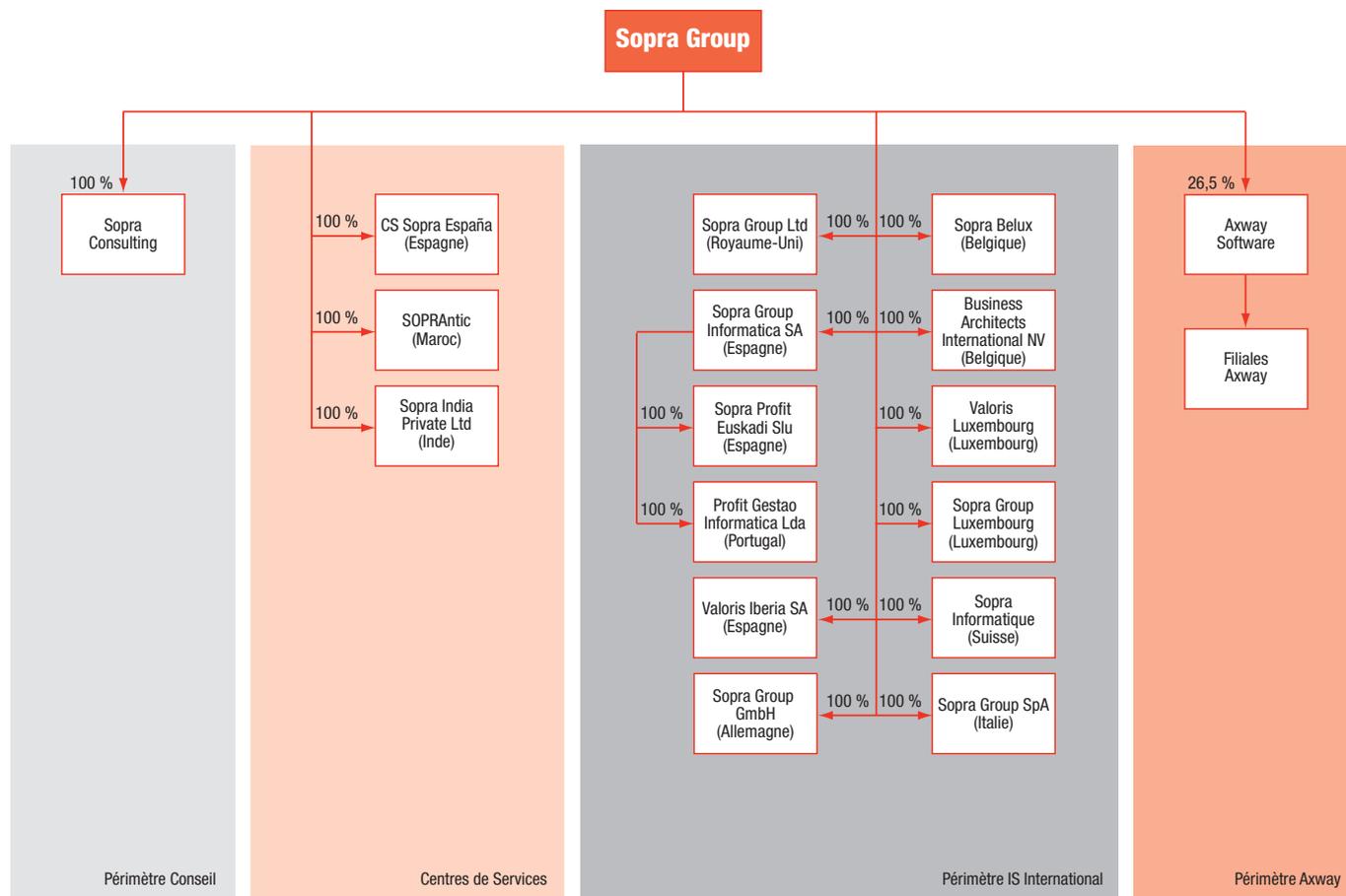
Le tableau de variation de l'endettement net est construit à partir de celui de Sopra Group publié dans le document de référence duquel sont déduits les flux d'Axway (ces données sont celles qui figurent dans le Prospectus).

Le flux net de trésorerie pro forma généré par l'activité présenté dans ce tableau de variation de l'endettement net correspond à la performance de Sopra Group post-séparation. Le flux de trésorerie pro forma généré par l'activité représente 86,8 M€ contre 111,8 M€ publié au 31 décembre 2010.

Les retraitements pro forma et les points d'attention portent sur les éléments suivants :

- l'endettement net pro forma est augmenté à concurrence de la distribution en numéraire, soit 46,5 M€ ;
- la distribution en numéraire versée par Axway à Sopra Group dans le cadre des opérations préalables n'apparaît pas sur le tableau de variation de l'endettement net, la contrepartie étant l'augmentation du compte courant entre Axway et Sopra Group.

## 5. Organigramme du Groupe post-opération de séparation



## 6. Effectifs

	Sopra Group après séparation	Axway	Sopra Group
<b>Effectif de fin de période</b>	<b>2010</b>		
France	8 228	597	8 825
International	3 421	1 064	4 485
<b>TOTAL</b>	<b>11 649</b>	<b>1 661</b>	<b>13 310</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>2010</b>		
France	8 112	603	8 715
International	3 238	1 037	4 275
<b>TOTAL</b>	<b>11 350</b>	<b>1 640</b>	<b>12 990</b>

## 7. Annexes : tableaux de passage synthétiques des comptes consolidés aux comptes pro forma

### 7.1. Bilan

(en millions d'euros)	31/12/2010 Publié	Axway	Retraitements pro forma	31/12/2010 Pro forma
Écarts d'acquisition	369,9	- 165,7	-	204,2
Actifs incorporels affectés	22,0	- 20,8	-	1,2
Autres immobilisations	44,6	- 4,2	-	40,4
Titres mis en équivalence	-	-	79,5	79,5
Compte courant Axway	-	-	90,2	90,2
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>436,5</b>	<b>- 190,7</b>	<b>169,7</b>	<b>415,5</b>
Clients et comptes rattachés (net)	368,4	- 65,8	3,8	306,4
Autres actifs et passifs	- 383,1	60,3	- 7,0	- 329,8
<b>Actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>- 14,7</b>	<b>- 5,5</b>	<b>- 3,2</b>	<b>- 23,4</b>
<b>ACTIF ÉCONOMIQUE</b>	<b>421,8</b>	<b>- 196,2</b>	<b>166,5</b>	<b>392,1</b>
Capitaux propres	364,6	- 148,1	51,6	268,1
Endettement financier net	57,2	- 48,1	114,9	124,0
<b>CAPITAUX INVESTIS</b>	<b>421,8</b>	<b>- 196,2</b>	<b>166,5</b>	<b>392,1</b>

### 7.2. Compte de résultat

(en millions d'euros)	2010				%
	Publié	Axway	Intra Groupe	2010 Pro forma	
	M€	M€	M€	M€	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 169,9</b>	<b>- 208,4</b>	<b>2,9</b>	<b>964,4</b>	
Charges d'exploitation	- 1 053,1	177,3	- 2,9	- 878,7	
<b>Résultat opérationnel d'activité</b>	<b>116,8</b>	<b>- 31,1</b>	<b>-</b>	<b>85,7</b>	<b>8,9 %</b>
Charges liées aux stock-options	- 0,2	-	-	- 0,2	
Dotations aux amortissements sur incorporels affectés	- 2,6	1,9	-	- 0,7	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>114,0</b>	<b>- 29,2</b>	<b>-</b>	<b>84,8</b>	<b>8,8 %</b>
Autres produits et charges opérationnels	- 4,7	3,6	-	- 1,1	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>109,3</b>	<b>- 25,6</b>	<b>-</b>	<b>83,7</b>	<b>8,7 %</b>
Coût de l'endettement financier net	- 5,8	1,7	- 1,5	- 5,6	
Autres produits et charges financiers	- 1,4	0,3	1,5	0,4	
Plus-value sur titres Axway conservés	-	46,0	-	46,0	
Charges d'impôt	- 27,3	- 3,0	-	- 30,3	
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	7,0	-	7,0	
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	-	-	-	-	
<b>Résultat net</b>	<b>74,8</b>	<b>26,4</b>	<b>-</b>	<b>101,2</b>	<b>10,5 %</b>
Part du Groupe	74,8	26,4	-	101,2	
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	

### 7.3. Tableau de variation de l'endettement net

<i>(en millions d'euros)</i>	2010 Publié	Axway	Retraitements pro forma	2010 Pro forma
<b>Endettement net en début d'exercice (A)</b>	<b>137,4</b>	<b>- 67,1</b>	<b>76,6</b>	<b>146,9</b>
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	124,7	- 29,7	1,5	96,5
Impôt versé	- 33,8	6,6	-	- 27,2
Variation du besoin en fonds de roulement	20,9	- 0,7	- 2,7	17,5
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>111,8</b>	<b>- 23,8</b>	<b>- 1,2</b>	<b>86,8</b>
Variation liée aux opérations d'investissement	- 15,0	2,9	-	- 12,1
Intérêts financiers nets versés	- 6,0	1,7	- 1,5	- 5,8
<b>Flux net de trésorerie disponible</b>	<b>90,8</b>	<b>- 19,2</b>	<b>- 2,7</b>	<b>68,9</b>
Incidence des variations de périmètre	- 0,2	-	-	- 0,2
Distribution en numéraire	- 9,4	-	- 46,5	55,9
Augmentations de capital par levées d'options	2,6	-	-	2,6
Variation du compte courant	-	-	8,2	8,2
Autres variations	- 3,6	- 0,1	2,7	- 1,0
<b>Variation nette totale de l'exercice (B)</b>	<b>80,2</b>	<b>- 19,3</b>	<b>- 38,3</b>	<b>22,6</b>
Incidence des variations de taux de change (C)	-	0,3	-	0,3
<b>Endettement net en fin d'exercice (A-B-C)</b>	<b>57,2</b>	<b>- 48,1</b>	<b>114,9</b>	<b>124,0</b>



# 3

## COMPTES CONSOLIDÉS PRO FORMA

<b>1.</b>	Base de préparation des comptes pro forma	20
<b>2.</b>	État de la situation financière pro forma	21
<b>3.</b>	État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pro forma	22
<b>4.</b>	État des variations des capitaux propres pro forma	23
<b>5.</b>	Tableaux des flux de trésorerie pro forma	24
<b>6.</b>	Notes aux états financiers pro forma	26
<b>7.</b>	Tableaux de passage des comptes consolidés historiques aux comptes pro forma	57
<b>8.</b>	Rapport des Commissaires aux comptes sur les informations pro forma	60

## 1. Base de préparation des comptes pro forma

Le groupe Sopra s'est engagé dans un projet stratégique de séparation de son pôle d'activité Axway qui héberge une offre progiciel dans le domaine du *Business Interaction Networks*.

La réalisation de cette séparation est conditionnée à l'approbation de l'opération par l'Assemblée Générale des actionnaires du 8 juin 2011.

Ainsi, dans le cadre de l'introduction en Bourse du pôle Axway et afin de présenter une vision économique de l'ensemble du périmètre d'activité de Sopra Group séparé du pôle Axway, des comptes pro forma ont été établis au titre de l'exercice 2010 à partir des comptes des sociétés historiquement consolidées dans les états financiers du groupe Sopra.

Ces états financiers visent à simuler les effets de l'opération de séparation, du groupe Axway sur le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres du Groupe Sopra, comme si cette opération avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2010, étant précisé que le résultat lié à la mise à la juste valeur de la participation résiduelle que détiendra Sopra Group SA dans Axway à l'issue de l'opération a été déterminé sur la base des capitaux propres consolidés d'Axway au 31 décembre 2010 après prise en compte du dividende Axway mentionné ci-après (*Opérations préalables - a) Distribution d'un dividende Axway*).

Ces états financiers pro forma sont publiés à seule fin d'illustration. À ce titre, ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée. Elles ne préjugent pas non plus de la situation financière ou des performances de Sopra Group au cours des exercices futurs.

Les états financiers pro forma qui sont analysés dans cette section sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

### Périmètre

Le périmètre des comptes inclut :

- les sociétés détenues directement ou indirectement dans le secteur Conseil et Intégration de Systèmes et Solutions, par intégration globale ;
- le groupe Axway par mise en équivalence à hauteur de 26,5 %.

### Opérations réciproques entre le groupe Axway et les autres entités du groupe Sopra

Tous les soldes relatifs aux opérations courantes entre le groupe Axway et les autres entités du groupe Sopra ont été présentés au bilan comme des comptes de tiers actifs ou passifs dans les comptes pro forma.

Le compte courant entre Sopra Group et Axway Software a été présenté comme un actif financier dans les comptes pro forma.

### Principaux retraitements des comptes pro forma

Les retraitements des comptes pro forma tels que décrits ci-dessous reposent sur des conventions qui sont, par construction, des

simulations faites sur la base de la méthodologie et des conventions décrites, et ne peuvent être considérées comme représentatives des résultats, de la situation financière, de la trésorerie et des performances qui auraient été constatés si le Groupe s'était séparé du pôle Axway depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Néanmoins, le Groupe a décidé de procéder aux ajustements pro forma qu'il a estimés nécessaires afin d'apprécier au mieux les effets qu'aurait eus la séparation du pôle Axway.

L'ensemble des conséquences comptables (plus values, fiscalité, ...) ont été présentées en réserves consolidées à l'exception de la mise à la juste valeur de la participation résiduelle, comptabilisée en résultat (ligne « plus-value sur titres Axway conservés »).

### Opérations préalables

#### a) Distribution d'un dividende Axway

Axway a procédé à une distribution de dividendes de 7 920 k€, ainsi qu'à une distribution exceptionnelle de la somme de 13 864 k€ prélevée sur le poste *Autres Réserves* (Cf. Prospectus Axway §. 26.1.1.4), soit un total de 21 784 k€ perçus par Sopra Group.

#### b) Réduction de capital Sopra Group

Il a été décidé lors de la dernière Assemblée Générale de réduire le capital de Sopra Group par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 3,00 € pour la porter de 4,00 € à 1,00 €.

Sur la base d'un capital composé, au 31 décembre 2010, de 11 853 945 actions, une réduction de capital de 35 562 k€ a été comptabilisée en contrepartie de l'augmentation des primes d'émission (Cf. neuvième résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires de Sopra Group en date du 10 mai 2011).

### Opérations de séparation cotation

Il est envisagé que Sopra Group distribue à ses actionnaires, pour chaque action Sopra Group ayant droit à la distribution :

- une action Axway Software ; et
- la somme de 3,92 € pour compenser l'essentiel de la fiscalité liée à cette distribution.

#### a) Distribution d'actions

La distribution des actions Axway entraîne la sortie d'une partie du groupe Axway du périmètre de consolidation et la consolidation par mise en équivalence de la quote-part des titres conservés (26,5 %). Sur la base des capitaux propres évalués à 300 M€, les titres Axway mis en équivalence figurent pour une valeur de 79,5 M€ au bilan.

Conformément à IAS 27 révisée, la différence entre ce montant et la valeur comptable consolidée historique des titres conservés a été comptabilisée en résultat (ligne « plus-value sur titres Axway conservés »).

**b) Distribution en numéraire**

Sur la base d'un capital composé, au 31 décembre 2010, de 11 853 945 actions, il est envisagé de distribuer un montant de 46 467 k€.

**c) Fiscalité**

Les dividendes reçus par Sopra Group de la part d'Axway, ainsi que la distribution des actions Axway par Sopra Group génèrent un impôt estimé à 3 211 k€.

**2. État de la situation financière pro forma****Actif**

(en milliers d'euros)	Notes	2010
Ecart d'acquisition	4	204 242
Immobilisations incorporelles	5	2 868
Immobilisations corporelles	6	35 801
Actifs financiers	7	93 202
Titres de participation mis en équivalence	7	79 500
Impôts différés actifs	8	16 428
Autres actifs non courants	9	126
<b>Actif non courant</b>		<b>432 167</b>
Stocks et en-cours		292
Clients et comptes rattachés	10	306 400
Autres créances courantes	11	22 715
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	32 518
<b>Actif courant</b>		<b>361 925</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>794 092</b>

**Capitaux propres et passif**

(en milliers d'euros)	Notes	2010
Capital		11 854
Réserves liées au capital		92 873
Réserves consolidées		81 895
Résultat de l'exercice		101 248
Résultats enregistrés directement en capitaux propres		-19 807
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>268 063</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>-</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13</b>	<b>268 063</b>
Emprunts et dettes financières - part à long terme	14	72 649
Impôts différés passifs	8	118
Provisions pour retraites et engagements assimilés	15	35 728
Provisions non courantes	16	750
Autres dettes non courantes	17	11 172
<b>Passif non courant</b>		<b>120 417</b>
Emprunts et dettes financières - part à court terme	14	83 743
Fournisseurs et comptes rattachés	18	49 839
Autres dettes courantes	19	272 030
<b>Passif courant</b>		<b>405 612</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>526 029</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>		<b>794 092</b>

### 3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pro forma

#### Compte de résultat pro forma

(en milliers d'euros)	Notes	2010	
		Montant	%
Chiffre d'affaires	20	964 406	100,0 %
Achats consommés	21	- 113 208	- 11,7 %
Charges de personnel	22	- 652 113	- 67,6 %
Charges externes	23	- 99 530	- 10,3 %
Impôts et taxes		- 11 368	- 1,2 %
Dotations aux amortissements	24	- 10 040	- 1,0 %
Dotations aux provisions et dépréciations	24	- 3 013	- 0,3 %
Autres produits d'exploitation		12 007	1,2 %
Autres charges d'exploitation		- 1 456	- 0,2 %
<b>Résultat opérationnel d'activité</b>		<b>85 685</b>	<b>8,9 %</b>
Charges liées aux stock-options		- 197	0,0 %
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	25	- 655	- 0,1 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>84 833</b>	<b>8,8 %</b>
Autres produits et charges opérationnels	26	- 1 090	- 0,1 %
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>83 743</b>	<b>8,7 %</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	27	15	0,0 %
Coût de l'endettement financier brut	27	- 5 639	- 0,6 %
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>- 5 624</b>	<b>- 0,6 %</b>
Gains et pertes de change	27	- 948	- 0,1 %
Autres produits et charges financiers	27	1 314	0,1 %
Plus-value sur titres Axway conservés	28	46 027	4,8 %
Charge d'impôt	29	- 30 312	- 3,1 %
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		7 048	0,7 %
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>101 248</b>	<b>10,5 %</b>
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		-	-
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>101 248</b>	<b>10,5 %</b>
<b>Part du Groupe</b>		<b>101 248</b>	<b>10,5 %</b>
Intérêts minoritaires		-	-

Résultats par action (en euros)	Notes	2010
Résultat de base par action	30	8,59
Résultat dilué par action	30	8,57

## Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres pro forma

(en milliers d'euros)	2010
<b>Résultat net</b>	<b>101 248</b>
Écarts de conversion	7 230
Écarts actuariels liés aux engagements de retraite	- 1 696
Variation des instruments financiers dérivés	797
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>6 331</b>
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>107 579</b>
<b>Part du Groupe</b>	<b>107 579</b>
Intérêts minoritaires	-

## 4. État des variations des capitaux propres pro forma

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion	Écarts actuariels sur engagements de retraite	Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	Total part du Groupe	Minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2010 – Publié</b>	<b>47 416</b>	<b>57 311</b>	<b>201 935</b>	<b>74 768</b>	<b>- 8 467</b>	<b>- 8 195</b>	<b>- 217</b>	<b>364 551</b>	<b>3</b>	<b>364 554</b>
Dividendes reçus d'Axway	-	-	21 784	-	-	-	-	21 784	-	21 784
Opérations sur capital – réduction du nominal	- 35 562	35 562	-	-	-	-	-	-	-	-
Déconsolidation de la filiale Axway	-	-	- 117 517	- 26 595	- 5 186	1 203	-	- 148 095	- 2	- 148 097
Comptabilisation des titres Axway à la juste valeur	-	-	25 370	53 075	1 374	- 319	-	79 500	-	79 500
Distribution en numéraire	-	-	- 46 467	-	-	-	-	- 46 467	-	- 46 467
Fiscalité sur distribution	-	-	- 3 211	-	-	-	-	- 3 211	-	- 3 211
Autres mouvements	-	-	1	-	-	-	-	1	- 1	-
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010 – PRO FORMA</b>	<b>11 854</b>	<b>92 873</b>	<b>81 895</b>	<b>101 248</b>	<b>- 12 279</b>	<b>- 7 311</b>	<b>- 217</b>	<b>268 063</b>	<b>-</b>	<b>268 063</b>

## 5. Tableaux des flux de trésorerie pro forma

(en milliers d'euros)	2010
<b>Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)</b>	<b>101 248</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	13 808
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	- 520
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	841
Autres produits et charges calculés	- 1 381
Plus-value sur titres Axway conservés	- 46 027
Plus et moins-values de cession	- 335
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 7 048
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>60 586</b>
Coût de l'endettement financier net	5 624
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	30 312
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>	<b>96 522</b>
Impôt versé (B)	- 27 191
Variation du BFR, lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	17 441
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)</b>	<b>86 772</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 9 835
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	937
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	- 297
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	197
Incidence des variations de périmètre	- 183
Variations des prêts et avances consenties	8 179
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)</b>	<b>- 1 002</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	-
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	2 580
Rachats et reventes d'actions propres	- 508
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 55 869
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-
Variation des emprunts	- 76 413
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location-financement)	- 5 774
Autres flux liés aux opérations de financement	2 351
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)</b>	<b>- 133 633</b>
Incidence des variations des cours des devises (G)	477
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE (D+E+F+G)</b>	<b>- 47 386</b>
Trésorerie d'ouverture	32 226
Trésorerie de clôture	- 15 160

## Sommaire des notes aux états financiers pro forma

■ PRINCIPES ET MÉTHODES  
COMPTABLES

<b>Note 1</b>   Résumé des principales méthodes comptables	26
<b>Note 2</b>   Périmètre de consolidation	26
<b>Note 3</b>   Comparabilité des comptes	27

## ■ NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

<b>Note 4</b>   Écarts d'acquisition	27
<b>Note 5</b>   Immobilisations incorporelles	28
<b>Note 6</b>   Immobilisations corporelles	29
<b>Note 7</b>   Actifs financiers et titres de participation mis en équivalence	30
<b>Note 8</b>   Impôts différés actifs et passifs	31
<b>Note 9</b>   Autres actifs non courants	33
<b>Note 10</b>   Clients et comptes rattachés	33
<b>Note 11</b>   Autres créances courantes	33
<b>Note 12</b>   Trésorerie et équivalents de trésorerie	34
<b>Note 13</b>   Capitaux propres	34
<b>Note 14</b>   Emprunts et dettes financières	37
<b>Note 15</b>   Provisions pour retraites et engagements assimilés	38
<b>Note 16</b>   Provisions non courantes	40
<b>Note 17</b>   Autres dettes non courantes	41
<b>Note 18</b>   Fournisseurs et comptes rattachés	41
<b>Note 19</b>   Autres dettes courantes	41

■ NOTES SUR LE COMPTE  
DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<b>Note 20</b>   Chiffre d'affaires	42
<b>Note 21</b>   Achats consommés	43
<b>Note 22</b>   Charges de personnel	43
<b>Note 23</b>   Charges externes	44
<b>Note 24</b>   Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	44
<b>Note 25</b>   Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	44
<b>Note 26</b>   Autres produits et charges opérationnels	44
<b>Note 27</b>   Charges et produits financiers	45
<b>Note 28</b>   Plus-value sur titres Axway conservés	45
<b>Note 29</b>   Charge d'impôt	46
<b>Note 30</b>   Résultats par action	47

## ■ AUTRES INFORMATIONS

<b>Note 31</b>   Information sectorielle	48
<b>Note 32</b>   Instruments financiers	49
<b>Note 33</b>   Facteurs de risques financiers	50
<b>Note 34</b>   Transactions avec les parties liées	53
<b>Note 35</b>   Engagements hors bilan et passifs éventuels	55
<b>Note 36</b>   Faits exceptionnels et litiges	56
<b>Note 37</b>   Événements postérieurs à la clôture de la période	56
<b>Note 38</b>   Taux de conversion des monnaies étrangères	56

## 6. Notes aux états financiers pro forma

### ■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### Note 1 | Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers pro forma 2010 sont conformes au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre tel que détaillé à la note 1.2 du document de référence 2010.

Les principes comptables appliqués dans le cadre de l'élaboration des comptes pro forma pour l'exercice 2010 sont identiques à ceux appliqués par le Groupe dans le cadre de l'élaboration des états financiers consolidés 2010 (principes exposés dans les notes 1.3 à 1.23 du document de référence 2010).

#### Note 2 | Périmètre de consolidation

##### 2.1. Liste des entreprises consolidées en 2010

Société	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Sopra Group	France	-	-	Société mère
Axway Holding SA	France	100,0 %	100,0 %	IG
Sopra Consulting	France	100,0 %	100,0 %	IG
Sopra Group Ltd	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %	IG
Sopra Belux	Belgique	100,0 %	100,0 %	IG
Business Architects International NV	Belgique	100,0 %	100,0 %	IG
Sopra Group Luxembourg	Luxembourg	100,0 %	100,0 %	IG
Valoris Luxembourg	Luxembourg	100,0 %	100,0 %	IG
Sopra Group GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %	IG
Sopra Informatique	Suisse	100,0 %	100,0 %	IG
Sopra Group SpA	Italie	100,0 %	100,0 %	IG
Sopra Group Informatica SA	Espagne	100,0 %	100,0 %	IG
Sopra Group Euskadi SL	Espagne	100,0 %	100,0 %	IG
Valoris Iberia	Espagne	100,0 %	100,0 %	IG
CS Sopra España	Espagne	100,0 %	100,0 %	IG
PROFit Gestao Informatica Lda	Portugal	100,0 %	100,0 %	IG
SOPRAntic	Maroc	100,0 %	100,0 %	IG
Sopra India Private Ltd	Inde	100,0 %	100,0 %	IG
Groupe Axway	France	26,5 %	26,5 %	MEQ

IG : intégration globale.

MEQ : mise en équivalence.

Le périmètre des comptes inclut par intégration globale les sociétés détenues directement ou indirectement par Sopra Group sur le pôle Conseil et Intégration de Systèmes et Solutions, et par mise en équivalence le groupe Axway.

##### 2.2. Évolutions du périmètre

Il n'y a pas eu d'entrée dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2010.

## Note 3 | Comparabilité des comptes

Sans objet.

## ■ NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

### Note 4 | Écarts d'acquisition

#### 4.1. Tableau de variation des écarts d'acquisition

Les mouvements intervenus au cours des exercices 2010 sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
1 <sup>er</sup> janvier 2010	244 004	41 757	202 247
Écarts de conversion	2 239	244	1 995
<b>31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>246 243</b>	<b>42 001</b>	<b>204 242</b>

#### 4.2. Tests de dépréciation

Les tests de dépréciations ont été pratiqués avec les paramètres ci-dessous :

	Taux d'actualisation 2010	Taux de croissance à l'infini 2010
France	9,2 %	2,5 %
Royaume-Uni	9,2 %	2,5 %
Espagne	9,2 %	2,5 %
Autres pays d'Europe	9,2 %	2,5 %
Autres zones	9,2 %	2,5 %

Les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2010 n'ont pas conduit à constater de pertes de valeur.

#### Analyses de sensibilité de la valeur recouvrable à la variation des hypothèses clés pour l'exercice 2010 :

	Taux d'actualisation utilisé en 2010	Augmentation du taux d'actualisation de 0,5 point
Taux de croissance utilisé en 2010	-	- 7,4 %
Diminution du taux de croissance de 0,5 point	- 5,3 %	- 11,8 %

À l'exception des UGT Intégration de Systèmes Espagne et Royaume-Uni, les baisses de valeur d'utilité qui seraient consécutives à ces changements d'hypothèses combinés (- 12,3 %) n'auraient pas conduit à constater de dépréciations sur ces UGT à la clôture.

### 4.3. Écarts de conversion

L'augmentation de 2,0 M€ au titre des variations de change provient essentiellement de l'évolution de l'euro par rapport aux devises suivantes :

(en millions d'euros)	2010
GBP (Sopra Group Ltd)	1,7
INR (Sopra India Private Ltd)	0,3
Autres devises	-
<b>TOTAL</b>	<b>2,0</b>

### 4.4. Répartition des écarts d'acquisition par UGT

Le Groupe a retenu une segmentation en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) homogène avec l'organisation opérationnelle des métiers, le système de pilotage et de reporting et l'information sectorielle.

La synthèse des valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition affectés aux UGT est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)		2010
Conseil et Intégration de Systèmes et Solutions	France	72 571
Intégration de Systèmes – Europe	Royaume-Uni	54 255
	Espagne	66 297
	Italie	8 119
	Belgique – Sopra Belux	3 000
	Espagne – Valoris Iberia	-
<b>TOTAL</b>		<b>204 242</b>

## Note 5 | Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette comptable
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>21 652</b>	<b>17 802</b>	<b>3 850</b>
Mouvements de périmètre	-	-	-
Acquisitions	353	-	353
Cessions	- 54	- 54	-
Écarts de conversion	80	68	12
Dotations aux amortissements	-	1 347	- 1 347
<b>31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>22 031</b>	<b>19 163</b>	<b>2 868</b>

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des progiciels du marché utilisés dans le cadre de l'activité courante du Groupe et des logiciels acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Aucune dépense de développement des solutions et progiciels du Groupe n'a été immobilisée tant en 2010 qu'au titre des exercices antérieurs.

## Note 6 | Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains, constructions	Agencements, mobiliers et matériels divers	Équipements informatiques	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>10 864</b>	<b>55 828</b>	<b>40 170</b>	<b>106 862</b>
Écarts de conversion	-	164	260	424
Acquisitions	125	8 132	4 128	12 385
Cessions	-	- 4 786	- 9 053	- 13 839
Variations de périmètre	-	-	-	-
<b>31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>10 989</b>	<b>59 338</b>	<b>35 505</b>	<b>105 832</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>8 520</b>	<b>35 291</b>	<b>29 665</b>	<b>73 476</b>
Écarts de conversion	-	136	210	346
Dotations	231	3 943	5 175	9 349
Reprises	-	- 4 139	- 9 001	- 13 140
Variations de périmètre	-	-	-	-
<b>31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>8 751</b>	<b>35 231</b>	<b>26 049</b>	<b>70 031</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>2 344</b>	<b>20 537</b>	<b>10 505</b>	<b>33 386</b>
<b>31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>2 238</b>	<b>24 107</b>	<b>9 456</b>	<b>35 801</b>

■ Les terrains et constructions correspondent aux locaux du siège social de Sopra Group situés à Annecy-le-Vieux. Une partie de ces locaux a été acquise dans le cadre de contrats de crédit-bail immobilier terminés en 2003. Ces contrats sont depuis l'origine retraités dans les comptes consolidés et figurent au bilan pour les montants suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2010</b>
Terrains	255
Constructions	3 861
Amortissements	- 3 669
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>447</b>

■ Les investissements réalisés par le Groupe en immobilisations corporelles correspondent principalement à des équipements de bureaux, en France et à l'international, et à des acquisitions d'équipements informatiques : systèmes centraux, stations de travail et réseaux.

■ Les montants portés en cessions correspondent à des mises au rebut d'équipements informatiques pratiquées chaque année après inventaire et aux sorties de locaux dont les baux n'ont pas été reconduits.

■ Les contrats de crédit-bail relatifs aux investissements informatiques (cf. note 1.10 du document de référence 2010) figurent au bilan pour les montants suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2010</b>
Valeur brute	25 637
Amortissements	- 17 635
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>8 002</b>

## Note 7 | Actifs financiers et titres de participation mis en équivalence

(en milliers d'euros)	2010
Actifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-
Actifs disponibles à la vente	196
Prêts et créances : compte courant Axway	90 216
Autres prêts et créances	2 790
<b>Actif financiers</b>	<b>93 202</b>
<b>Titres de participation Axway mis en équivalence</b>	<b>79 500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>172 702</b>

### 7.1. Actifs disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>23 860</b>	<b>23 664</b>	<b>196</b>
Augmentations	-	-	-
Diminutions	- 13 856	- 13 856	-
Variations de périmètre	-	-	-
Écarts de conversion	3	3	-
<b>31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>10 007</b>	<b>9 811</b>	<b>196</b>

Les actifs disponibles à la vente, au sens d'IAS 39, sont composés principalement de participations non consolidées dans des filiales de Valoris en cours de dissolution ou de cession à la date d'acquisition de Valoris par Sopra Group. La filiale Valoris Maxim Ltd (UK) a été dissoute en février 2010. Les titres de participation correspondants (13,9 M€), totalement dépréciés, ont été sortis de l'actif de Sopra Group.

### 7.2. Prêts et créances : compte courant Axway

L'ensemble des emprunts bancaires sont souscrits directement par Sopra Group, qui refinance ses filiales au travers d'une convention de trésorerie. Le financement d'Axway Software a été historiquement et principalement assuré par une relation en compte courant entre Sopra Group et Axway. L'opération de séparation et de cotation ne va pas apporter de modifications quant à la structure de financement de la société Axway : les lignes de crédit et le découvert qui seront disponibles le jour de la cotation ne pourront pas être affectés au remboursement du compte courant. L'augmentation de capital d'Axway qui sera réalisée après l'opération de spin off sera affectée à son désendettement, c'est-à-dire au remboursement du compte courant Sopra Group.

### 7.3. Autres prêts et créances

(en milliers d'euros)	2010
Créances rattachées à des participations non consolidées – valeur brute	899
Dépréciations sur créances rattachées à des participations non consolidées	- 899
<b>Créances rattachées à des participations non consolidées – valeur nette</b>	<b>-</b>
Prêts	23
Dépôts et autres immobilisations financières à long terme	2 767
Dépréciations sur prêts, dépôts et autres immobilisations financières	-
<b>Prêts, dépôts et autres immobilisations financières à long terme – valeur nette</b>	<b>2 790</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 790</b>

Les créances rattachées à des participations, totalement dépréciées, proviennent des filiales non consolidées de Valoris.

Les dépôts et autres immobilisations financières à long terme (2,7 M€) correspondent essentiellement à des dépôts de garantie versés au titre des locaux loués. Ces dépôts non rémunérés sont maintenus à leur valeur nominale, l'effet d'actualisation n'étant pas significatif.

### 7.4. Titres de participation Axway mis en équivalence

La cohérence de la juste valeur du groupe Axway (300,0 M€) a été validée par un expert indépendant. La quote-part conservée par Sopra Group (26,50 %), basée sur cette valeur d'expertise, est d'un montant de 79,5 M€.

## Note 8 | Impôts différés actifs et passifs

### 8.1. Analyse par échéance

(en milliers d'euros)	2010
<b>Impôts différés actifs (IDA)</b>	
- à moins d'un an	3 304
- à plus d'un an	13 124
<b>TOTAL IDA</b>	<b>16 428</b>
<b>Impôts différés passifs (IDP)</b>	
- à moins d'un an	- 118
- à plus d'un an	-
<b>TOTAL IDP</b>	<b>- 118</b>
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>16 310</b>

### 8.2. Variation des impôts différés nets

(en milliers d'euros)	2010
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>14 038</b>
Variations de périmètre	-
Impôts imputés au compte de résultat	1 826
Impôts imputés en capitaux propres	418
Écarts de conversion	28
<b>31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>16 310</b>

### 8.3. Décomposition par nature des impôts différés nets

(en milliers d'euros)	2010
<b>Différences liées aux retraitements en consolidation</b>	
Écarts actuariels sur engagements de retraite	3 091
Instruments financiers dérivés	329
Contrats de location-financement	46
Actualisation de la participation des salariés	803
<b>Différences temporaires issues des déclarations fiscales</b>	
Provision indemnités de départ en retraite	7 948
Dettes provisionnées pour participation des salariés	2 842
Dettes provisionnées pour Organic	462
Différentiel sur durée d'amortissement	140
Déficits fiscaux activés	389
Autres	260
<b>TOTAL</b>	<b>16 310</b>

En ce qui concerne la composante CVAE de la Contribution Économique Territoriale (CET), nouvel impôt introduit par la Loi de finances pour 2010, le Groupe a décidé de la qualifier d'impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement de taxes

similaires dans d'autres pays étrangers. Ce traitement est conforme à la position adoptée par le Syntec Informatique en date du 10 février 2010. Au 31 décembre 2009, aucun impôt différé actif et passif n'avait été comptabilisé en l'absence d'un impact significatif.

### 8.4. Impôts différés actifs non reconnus par le Groupe

(en milliers d'euros)	2010
Déficits fiscaux reportables	4 084
Différences temporelles	164
<b>TOTAL</b>	<b>4 248</b>

### 8.5. Échéancier des déficits fiscaux reportables

(en milliers d'euros)	2010
N+1	-
N+2	-
N+3	-
N+4	1 627
N+5 et années ultérieures	8 838
<b>Déficits reportables ayant une échéance</b>	<b>10 465</b>
<b>Déficits reportables indéfiniment</b>	<b>4 565</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 030</b>
Base impôts différés activés	1 414
Base impôts différés non activés	13 616
Impôts différés activés	389
Impôts différés non activés	4 084

Au 31 décembre 2010, les impôts différés non activés sur les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 4,1 M€ et concernent principalement les filiales suivantes : Sopra Group GmbH en Allemagne (1,1 M€),

Valoris Iberia en Espagne (1,0 M€), BAI en Belgique (0,8 M€) et Sopra Group Ltd au Royaume-Uni (0,5 M€).

## Note 9 | Autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	2010
Instruments financiers dérivés	126
<b>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>126</b>

Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats de couverture de taux d'intérêt (cf. note 33.3.a).

## Note 10 | Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	2010
Clients et comptes rattachés	236 243
Factures à établir	83 844
Avoirs à établir	- 11 698
Dépréciations pour créances douteuses	- 1 989
<b>TOTAL</b>	<b>306 400</b>

Le poste *Clients nets*, exprimé en mois d'activité s'établit au 31 décembre 2010 à environ 2,3 mois d'activité. Ce ratio est calculé en rapportant le poste *Clients nets* au chiffre d'affaires réalisé au cours du trimestre précédant la clôture. Le poste *Clients nets* est obtenu en ramenant le poste *Clients* en valeur hors taxes et en retranchant les produits constatés d'avance figurant au passif du bilan.

Les factures à établir correspondent pour l'essentiel à la production comptabilisée sur les projets au forfait suivant la méthode de l'avancement (cf. note 1.21.a du document de référence 2010). Ces contrats donnent généralement lieu à l'émission d'une facture à la fin de l'exécution des prestations et sont couverts financièrement en cours de réalisation par des acomptes.

## Note 11 | Autres créances courantes

(en milliers d'euros)	2010
Personnel et organismes sociaux	3 489
Créances fiscales	11 474
Impôt sur les sociétés	5 047
Matériel à leaser	406
Créances diverses	587
Charges constatées d'avance	1 322
Instruments financiers dérivés	390
<b>TOTAL</b>	<b>22 715</b>

Les créances fiscales correspondent essentiellement à de la TVA déductible.

Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats de couverture de change (cf. note 33.3.b).

## Note 12 | Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie figure à la page 24.

### 12.1. Trésorerie nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2010</b>
Valeurs mobilières de placement	-
Disponibilités	32 518
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>32 518</b>
Concours bancaires courants	- 47 678
<b>TOTAL</b>	<b>- 15 160</b>

La trésorerie nette comprend les disponibilités (comptes bancaires débiteurs et caisses), les valeurs mobilières de placement répondant à la définition des équivalents de trésorerie telle qu'indiquée à la note 1.15 du document de référence 2010, les effets remis à l'encaissement et dont la date d'échéance est antérieure à la date de clôture et les comptes bancaires momentanément créditeurs. Elle est fortement liée aux mobilisations de crédits à moyen terme

effectuées en fin d'exercice. L'endettement net, présenté à la note 14.1, est plus représentatif de la situation financière du Groupe.

### 12.2. Valeurs mobilières de placement

Sans objet.

## Note 13 | Capitaux propres

L'état des variations des capitaux propres consolidés figure à la page 23.

### 13.1. Évolution du capital social

Le capital social de Sopra Group s'élève au 31 décembre 2010 à 47 415 780 €. Il est composé de 11 853 945 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 4 €.

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2010 concernent les levées d'options de souscription d'actions :

101 402 actions ont été créées correspondant à une augmentation de capital de 405 608 € et à une prime d'émission de 2 174 537 €, soit un montant total de 2 580 145 €.

Les comptes pro forma tiennent compte de la décision de l'Assemblée Générale de réduire la valeur nominale de l'action Sopra Group de 4,00 € à 1,00 €, ce qui ramène le montant du capital social à un montant de 11 854 k€.

## 13.2. Plan d'options de souscription d'actions

Date d'attribution	Nombre d'options consenties à l'origine	Date de début de la période d'exercice des options	Date de fin de la période d'exercice des options	Prix d'exercice	Nombre d'options annulées au 31/12/2010	Dont annulations en 2010	Nombre d'options exercées au 31/12/2010	Dont options exercées en 2010	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	Juste valeur des options à la date d'attribution
<b>Plan n° 3 – Plan d'options de 1998 (Assemblée Générale du 07/01/1998) : émission maximum de 721 250 actions</b>										
13/01/1998	614 000	01/10/2002	12/01/2006	15,37 €	70 175	-	543 825	-	-	non applicable
04/12/1998	25 000	25/02/2003	24/08/2006	46,86 €	25 000	-	-	-	-	non applicable
03/03/1999	20 000	04/03/2004	02/03/2007	48,50 €	10 000	-	10 000	-	-	non applicable
12/10/1999	51 750	13/10/2004	12/10/2007	46,20 €	49 000	-	2 750	-	-	non applicable
16/12/2002	129 250	17/12/2007	15/12/2010	22,50 €	42 250	2 000	87 000	1 000	-	6,36 €
<b>TOTAL</b>	<b>840 000</b>				<b>196 425</b>	<b>2 000</b>	<b>643 575</b>	<b>1 000</b>	-	
<b>Plan n° 4 – Plan d'options de 2000 (Assemblée Générale du 29/06/2000) : émission maximum de 714 774 actions</b>										
29/06/2000	33 900	30/06/2005	29/06/2008	73,00 €	33 900	-	-	-	-	non applicable
22/03/2001	301 500	23/03/2006	22/03/2009	61,40 €	301 500	-	-	-	-	non applicable
19/12/2001	34 600	20/12/2006	19/12/2009	61,40 €	34 600	-	-	-	-	non applicable
24/04/2002	6 000	25/04/2007	23/04/2010	61,40 €	6 000	3 000	-	-	-	non applicable
16/12/2002	303 200	17/12/2007	15/12/2010	22,50 €	45 750	2 200	257 450	72 582	-	6,36 €
03/09/2003	88 000	04/09/2008	02/09/2011	32,50 €	13 800	-	39 260	21 820	34 940	12,15 €
13/01/2004	23 000	14/01/2009	12/01/2012	35,90 €	4 000	-	10 000	6 000	9 000	11,36 €
<b>TOTAL</b>	<b>790 200</b>				<b>439 550</b>	<b>5 200</b>	<b>306 710</b>	<b>100 402</b>	<b>43 940</b>	
<b>Plan n° 5 – Plan d'options de 2005 (Assemblée Générale du 26/05/2005) : émission maximum de 321 958 actions</b>										
25/07/2006	30 000	26/07/2011	24/07/2014	57,85 €	30 000	-	-	-	-	13,10 €
21/12/2006	67 000	22/12/2011	20/12/2014	58,80 €	14 500	3 000	-	-	52 500	17,47 €
08/01/2007	5 000	09/01/2012	07/01/2015	60,37 €	5 000	-	-	-	-	15,28 €
18/03/2008	50 000	19/03/2013	17/03/2016	45,30 €	9 500	-	-	-	40 500	10,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>152 000</b>				<b>59 000</b>	<b>3 000</b>	-	-	<b>93 000</b>	
<b>Plan n° 6 – Plan d'options de 2008 (Assemblée Générale du 15/05/2008) : émission maximum de 350 145 actions</b>										
17/03/2009	20 000	18/03/2014	16/03/2017	27,16 €	-	-	-	-	20 000	5,85 €
15/04/2010	30 000	16/04/2015	16/04/2018	53,68 €	-	-	-	-	30 000	13,64 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>				-	-	-	-	<b>50 000</b>	
<b>TOTAL DES PLANS</b>					<b>10 200</b>		<b>101 402</b>		<b>186 940</b>	

- 101 402 options de souscription ont été exercées au cours de l'exercice 2010 au titre des plans n° 3 et 4.
- 10 200 options ont été annulées, leurs bénéficiaires ayant quitté l'entreprise avant la fin de la période d'acquisition de leurs droits.

- Plus aucune attribution ne peut être effectuée au titre des plans n° 3, 4 et 5. 30 000 options ont été attribuées au cours de l'exercice 2010 au titre du plan n° 6.
- Le nombre d'actions pouvant être créées par exercice des options déjà attribuées s'élève à 186 940, le nombre d'options encore attribuables au 31 décembre 2010 est de 300 145, soit un nombre maximal total d'actions à créer de 487 085 actions.

- La juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice 2010 a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes (cf. note 1.16 du document de référence 2010) en retenant les paramètres de calcul suivants :

Date d'attribution	Nombre d'options consenties à l'origine	Prix d'exercice	Cours de l'action à la date d'attribution	Volatilité pour une maturité de 5 ans	Volatilité pour une maturité de 8 ans	Taux d'intérêt à 5 ans	Taux d'intérêt à 8 ans	Valeur des options pour une maturité de 5 ans	Valeur des options pour une maturité de 8 ans	Valeur moyenne des options
15/04/2010	30 000	53,68 €	58,83 €	25,00 %	25,00 %	2,43 %	3,04 %	11,88 €	15,40 €	13,64 €

Le cours moyen de l'action au cours de l'exercice 2010 a été de 54,67 €.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2010, conformément à la méthode indiquée à la note 1.16 *Paiements fondés sur des actions* du document de référence 2010, est de 841 k€. La charge courante relative à la valorisation des prestations fournies par les

bénéficiaires en contrepartie de l'attribution de stock-options a été enregistrée en compte de résultat pour un montant de 197 k€. Des charges non récurrentes ont été comptabilisées à hauteur de 644 k€, elles correspondent au coût des services rendus par des collaborateurs bénéficiaires d'options de souscription d'action dont les droits à l'exercice d'options ont été maintenus malgré leur départ de l'entreprise en 2010.

### 13.3. Réserves liées au capital

(en milliers d'euros)	2010
Primes d'émission, de fusion et d'apport	88 172
Réserve légale	4 701
<b>TOTAL</b>	<b>92 873</b>

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2010 sont les suivants :

- exercice d'options de souscription d'actions : 2 174 k€ ;
- valeur des services rendus liés aux options de souscription : 841 k€ ;
- réduction du capital de Sopra Group dans le cadre de l'opération de *spin-off* Axway par diminution de la valeur nominale de l'action Sopra Group et augmentation correspondante des primes d'émission : 35 562 k€ (cf. note 13.1) ;
- affectation du résultat 2009 de Sopra Group à la réserve légale : 19 k€.

### 13.4. Opérations sur titres autodétenus

Au 31 décembre 2010, Sopra Group détenait 10 500 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale, pour un montant total de 591 124 €, soit un prix moyen d'achat de 56,30 €.

Toutes les opérations concernant les actions autodétenues sont imputées directement sur les capitaux propres. L'impact sur l'exercice 2010 est de (-) 478 k€ (cf. *État des variations des capitaux propres consolidés* du document de référence 2010).

### 13.5. Dividendes

L'Assemblée Générale de Sopra Group réunie le 22 juin 2010 a décidé de distribuer un dividende de 9 402 k€, soit 0,80 € par action. Ce dividende a été mis en paiement le 7 juillet 2010. Le dividende versé au titre de l'exercice précédent s'élevait à 19 313 k€, soit 1,65 € par action.

Il est proposé à l'Assemblée Générale 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010 de distribuer un dividende de 0,80 € par action, soit un montant total de 9 483 k€.

### 13.6. Objectifs, politique et procédure de gestion du capital

Le capital est composé exclusivement des éléments tels que présentés au bilan. Il n'existe pas de dettes financières considérées comme du capital, et, inversement, il n'y a pas de composants de capitaux propres considérés comme ne constituant pas du capital.

L'entreprise n'est pas soumise à des contraintes externes au titre de son capital, hormis le ratio de l'endettement financier net divisé par les capitaux propres, qui, aux termes des covenants prévus dans le contrat de syndication, doit rester inférieur à 1 pendant toute la durée du crédit. Ce ratio s'établit à 0,38 au 31 décembre 2010.

## Note 14 | Emprunts et dettes financières

### 14.1. Endettement net

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	2010
Emprunts bancaires	29 669	48 703	78 372
Dettes liées aux contrats de location-financement	3 825	4 110	7 935
Participation des salariés	2 569	19 826	22 395
Autres dettes financières diverses	2	10	12
Concours bancaires courants	47 678	-	47 678
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>83 743</b>	<b>72 649</b>	<b>156 392</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	- 32 518	-	- 32 518
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>51 225</b>	<b>72 649</b>	<b>123 874</b>

#### a. Emprunts bancaires

À fin 2010, le Groupe dispose de deux lignes de crédit revolving multidevises réductible.

Mises en place avec les six banques partenaires, en octobre 2005 pour la première, en avril 2008 pour la seconde, ces lignes de crédit étaient destinées à assurer le financement des acquisitions et de la croissance interne, à allonger la maturité de la dette et à optimiser les conditions de rémunérations.

La première ligne d'un montant notionnel de 200 M€ et d'une durée de sept ans est amortissable semestriellement.

La deuxième ligne d'un montant notionnel de 132 M€ et d'une durée de six ans (prorogée d'un an par l'une des banques du pool) est amortissable semestriellement par quart sur les deux dernières années.

Le montant total autorisé s'élève à 190 M€ au 31 décembre 2010. Les réductions seront de 15 M€ au 21 avril 2011 et de 14 M€ au 21 octobre 2011, soit un montant autorisé de 161 M€ en fin d'année 2011.

Le taux d'intérêt applicable est égal à l'Euribor afférent à la période de tirage concernée auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio d'endettement financier net sur l'excédent brut d'exploitation. L'endettement financier net considéré ne prend pas en compte la dette de participation des salariés mais intègre les dettes liées aux compléments de prix sur acquisitions. La marge peut évoluer dans une fourchette de 0,30 à 0,65 %. La marge moyenne appliquée en 2010 a été de 0,35 %. Une commission de non-utilisation égale à 0,30 % de la marge est également prévue.

Trois ratios financiers doivent être respectés au titre des covenants (cf. note 35.4).

#### b. Dettes liées aux contrats de location-financement

La valeur nette comptable des passifs liés aux contrats de location-financement est de 7 935 k€, la charge financière future correspondante s'élève à 262 k€, soit un total des paiements minimaux futurs au titre de la location-financement de 8 197 k€.

(en milliers d'euros)	2010		
	Paiements minimaux au titre de la location	Charge financière future	Valeur actualisée des loyers futurs
À moins d'un an	3 999	174	3 825
Entre un et cinq ans	4 198	88	4 110
À plus de cinq ans	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 197</b>	<b>262</b>	<b>7 935</b>

#### c. Participation des salariés

La réserve de participation des salariés de Sopra Group, antérieurement intégralement gérée sous forme de comptes courants bloqués sur 5 ans et rémunérés à un taux fixe, peut depuis 2002, être également affectée en Fonds Communs de Placement Multi-entreprises. La réserve de participation des salariés de Sopra Consulting est intégralement affectée en Fonds Communs de Placement.

La dette de participation fait l'objet d'un retraitement destiné à prendre en compte le différentiel existant entre le taux d'intérêt contractuel servi et le taux réglementaire plancher applicable.

#### d. Concours bancaires courants

Dans les comptes pro forma, le versement d'un dividende de 46 467 k€ a été financé entièrement par utilisation des concours bancaires courants disponibles.

## 14.2. Tableau de variation de l'endettement net

(en milliers d'euros)	2010
<b>ENDETTEMENT NET EN DÉBUT D'EXERCICE (A)</b>	<b>146 926</b>
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>60 586</b>
Coût de l'endettement financier net	5 624
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	30 312
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>96 522</b>
Impôt versé	- 27 191
Variation du besoin en fonds de roulement	17 441
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>86 772</b>
Variation liée aux opérations d'investissement	- 12 157
Intérêts financiers nets versés	- 5 774
<b>Flux net de trésorerie disponible</b>	<b>68 841</b>
Incidence des variations de périmètre	- 183
Investissements financiers	- 100
Variation du compte courant Axway	8 179
Dividendes	- 55 869
Augmentations de capital par levées d'options	2 580
Autres variations	- 873
<b>VARIATION NETTE TOTALE DE L'EXERCICE (B)</b>	<b>22 575</b>
Incidence des variations de taux de change	477
<b>ENDETTEMENT NET EN FIN D'EXERCICE (A-B)</b>	<b>123 874</b>

## Note 15 | Provisions pour retraites et engagements assimilés

Ces provisions concernent principalement deux régimes à prestations définies, non financés par des actifs de couverture, en France et en Italie.

(en milliers d'euros)	01/01/2010	Variation de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Variation des écarts actuariels	31/12/2010
France	26 667	-	3 304	- 338	-	2 430	32 063
Italie	3 119	-	741	- 195	-	-	3 665
<b>TOTAL</b>	<b>29 786</b>	<b>-</b>	<b>4 045</b>	<b>- 533</b>	<b>-</b>	<b>2 430</b>	<b>35 728</b>
<b>Impact (net des charges encourues)</b>							
Résultat opérationnel courant			2 769		-		
Résultat financier			1 276		-		
<b>TOTAL</b>			<b>4 045</b>		<b>-</b>		

**En France**, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Le Groupe provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite, dispositions modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août

2003 portant réforme des retraites. La provision d'indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées à la note 1.18. du document de référence 2010.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre de ce régime sont les suivantes :

	<b>31/12/2010</b>
Indice de référence pour l'actualisation	Taux Bloomberg
Taux d'actualisation des engagements	4,10 %
Taux d'augmentation future des salaires	2,50 %
Age de départ à la retraite	65 ans
Table de mortalité	Insee 2004-2006

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées.

Les tables de turnover sont établies pour chaque société concernée, par tranches d'âge de cinq ans et sont mises à jour à chaque clôture d'exercice en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AA), libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Depuis le 31 décembre 2009, le Groupe utilise les taux Bloomberg pour la zone euro comme indice de référence pour l'actualisation de ses engagements de retraite. Un taux de 4,10 % a été retenu pour l'actualisation au 31 décembre 2010.

Une variation de +/- 1,0 point du taux d'actualisation entraînerait une variation de l'ordre de (-) 5,0/(+) 6,1 M€ de l'engagement total.

Les hypothèses relatives aux modalités de départ prennent en compte les évolutions législatives afin de refléter la meilleure estimation à la date de clôture :

- à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, un employeur ne peut plus mettre un salarié d'office à la retraite avant que ce dernier ait atteint l'âge de 70 ans. Entre 65 ans et 70 ans, l'employeur est tenu

d'interroger les salariés sur leur volonté de prendre leur retraite ou non ;

- la Loi portant réforme des Retraites du 9 novembre 2010 a relevé l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans à 62 ans progressivement jusqu'en 2018 (lissage sur six millièmes de naissance). L'âge auquel le taux plein est attribué automatiquement lorsque la durée nécessaire d'assurance n'est pas atteinte a également été relevé, il augmentera de 65 à 67 ans de manière progressive à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016 jusqu'en 2023.

Ces évolutions successives sont considérées par le Groupe comme des changements d'hypothèses actuarielles pour les raisons suivantes :

- les modifications apportées par la loi n'impactent pas de manière directe le montant brut reçu par les salariés ;
- les conventions existantes à la date d'entrée en vigueur de la loi n'ont pas été modifiées : les avantages accordés aux salariés connaîtront éventuellement une modification lorsqu'une nouvelle convention sera conclue ;
- la suppression d'une modalité de départ et l'institution d'une nouvelle contribution sur l'indemnité versée en cas de mise à la retraite par l'employeur entraînent la révision par le Groupe de ses hypothèses actuarielles telles que définies par IAS 19.

## Tableau d'évolution de la provision pour indemnités de départ en retraite (France)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur actualisée de l'obligation non financée	Écarts actuariels non comptabilisés	Engagements nets au bilan	Comptabilisation en compte de résultat
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>26 667</b>	-	<b>26 667</b>	
Variation de périmètre	-	-	-	-
Coût des services rendus	2 028	-	2 028	2 028
Coût financier	1 276	-	1 276	1 276
Prestations servies aux salariés	- 338	-	- 338	- 338
Variation des écarts actuariels 2010	2 430	-	2 430	-
<b>31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>32 063</b>	-	<b>32 063</b>	<b>2 966</b>

### Analyse de la variation des écarts actuariels reconnus

Les écarts actuariels résultent uniquement des variations de la valeur actualisée de l'obligation, en l'absence d'actifs du régime.

Ces écarts incluent les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit (ajustements d'expérience détaillés ci-après).

En 2010, la perte actuarielle reconnue sur l'exercice (2 430 k€) résulte principalement :

- des écarts d'expérience sur les passifs (majoration de l'engagement de 274 k€) ;
- de la baisse de 0,40 point du taux d'actualisation utilisé par rapport au 31 décembre 2009 (majoration de l'engagement de l'ordre de 1 780 k€) ;
- de la mise à jour des taux de turnover sur cinq ans (majoration de l'engagement de 376 k€).

Les ajustements des passifs liés à l'expérience sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2010
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	32 063
Ajustement des passifs liés à l'expérience	274
Ajustement des passifs liés à l'expérience (en % des engagements)	0,85 %

La ventilation par échéance de l'engagement de retraite France, actualisé à 4,10 %, est la suivante :

(en milliers d'euros)	2010
<b>Prestations théoriques actualisées à verser par l'employeur :</b>	
- à moins d'1 an	392
- de 1 à 2 ans	622
- de 2 à 3 ans	287
- de 3 à 4 ans	538
- de 4 à 5 ans	1 022
- de 5 à 10 ans	6 436
- de 10 à 20 ans	14 706
- à plus de 20 ans	8 060
<b>ENGAGEMENT TOTAL</b>	<b>32 063</b>

**En Italie**, le régime à prestations définies est relatif au service des indemnités légales de fin de contrat (*Trattamento di Fine Rapporto*). Ces indemnités sont calculées sur la base d'une quote-part du salaire brut annuel et sont indexées sur l'indice des prix ISTAT.

## Note 16 | Provisions non courantes

(en milliers d'euros)	01/01/2010	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/2010
Provisions pour litiges	693	-	314	- 212	- 102	693
Autres provisions pour risques	457	-	-	- 400	-	57
<b>Sous-total provisions pour risques</b>	<b>1 150</b>	<b>-</b>	<b>314</b>	<b>- 612</b>	<b>- 102</b>	<b>750</b>
Autres provisions pour charges	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total provisions pour charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 150</b>	<b>-</b>	<b>314</b>	<b>- 612</b>	<b>- 102</b>	<b>750</b>
<b>Impact (net des charges encourues)</b>						
Résultat opérationnel courant			314		- 102	
Résultat financier			-		-	
<b>TOTAL</b>			<b>314</b>		<b>- 102</b>	

## Note 17 | Autres dettes non courantes

(en milliers d'euros)	2010
Dettes sur immobilisations – part à plus d' un an	-
Participation des salariés de l'exercice	9 290
Avances conditionnées	171
Instruments financiers dérivés	1 711
<b>TOTAL</b>	<b>11 172</b>

- La participation des salariés correspond aux sommes comptabilisées en charges de personnel au titre de la période par la société Sopra Group. Ces fonds sont portés en augmentation des emprunts et dettes financières l'exercice suivant.
- Les avances conditionnées correspondent à des subventions reçues d'OSEO.
- Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats de couverture de taux d'intérêt (cf. note 33.3.a).

## Note 18 | Fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	2010
Fournisseurs	50 193
Fournisseurs – avances et acomptes, avoirs à recevoir	- 354
<b>TOTAL</b>	<b>49 839</b>

## Note 19 | Autres dettes courantes

(en milliers d'euros)	2010
Dettes sur immobilisations – part à moins d' un an	541
Dettes sociales	133 244
Dettes fiscales	70 358
Impôt sur les sociétés	6 323
Produits constatés d'avance	60 852
Dettes diverses	712
Instruments financiers dérivés	-
<b>TOTAL</b>	<b>272 030</b>

- Les dettes sociales comprennent uniquement les sommes dues aux organismes sociaux et aux salariés et la participation des salariés de Sopra Consulting virée à un organisme gestionnaire l'exercice suivant.
- Les dettes fiscales correspondent pour l'essentiel à la taxe sur la valeur ajoutée collectée auprès des clients (66 M€ au 31 décembre 2010) : montant exigible dû au titre du mois de décembre et TVA collectée sur créances clients.
- Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement aux prestations facturées non encore exécutées, selon leur avancement (cf. note 1.21 du document de référence 2010).
- Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats de couverture de taux d'intérêt (cf. note 33.3.a).

## ■ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

### Note 20 | Chiffre d'affaires

#### 20.1. Activité par métiers

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Exercice 2010</b>	
Conseil et ISS France	789,0	81,8 %
ISS Europe	175,4	18,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>964,4</b>	<b>100,0 %</b>

*ISS : Intégration de Systèmes et de Solutions.*

#### 20.2. Activité par marchés

	<b>Exercice 2010</b>	
Banque		20,6 %
Services (dont Immobilier)		19,2 %
Secteur Public		17,9 %
Industrie		16,7 %
Télécoms		11,7 %
Assurances		7,1 %
Distribution		6,8 %
<b>TOTAL</b>		<b>100,0 %</b>

#### 20.3. Activité internationale

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Exercice 2010</b>	
Intégration de Systèmes – Filiales européennes	175,4	18,2 %
Intégration de Systèmes – Hors filiales européennes	43,9	4,6 %
<b>Chiffre d'affaires International</b>	<b>219,3</b>	<b>22,7 %</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>964,4</b>	<b>100,0 %</b>

## Note 21 | Achats consommés

(en milliers d'euros)	2010
Achats de sous-traitance	102 842
Achats non stockés de matériel et fournitures	4 815
Achats de marchandises et variation de stock de marchandises	5 551
<b>TOTAL</b>	<b>113 208</b>

## Note 22 | Charges de personnel

### 22.1. Tableau d'analyse

(en milliers d'euros)	2010
Salaires et traitements	456 119
Charges sociales	184 469
Participation et intéressement des salariés	11 525
<b>TOTAL</b>	<b>652 113</b>

### 22.2. Effectif

Effectif de fin de période	2010
France	8 228
International	3 421
<b>TOTAL</b>	<b>11 649</b>

Effectif moyen	2010
France	8 112
International	3 238
<b>TOTAL</b>	<b>11 350</b>

### 22.3. Participation et intéressement des salariés

En application des normes IAS 32 et 39, la dette de participation fait l'objet d'un retraitement décrit aux notes 1.19 du document de référence 2010 et 14.1.

La participation des salariés aux résultats concerne Sopra Group pour un montant de 9 289 k€.

Un accord d'intéressement de Groupe a été mis en place en 2009 pour une durée de 3 ans. Il inclut les sociétés Sopra Group et Sopra Consulting. L'intéressement au titre de l'année 2010 s'élève globalement à 2 236 k€.

## Note 23 | Charges externes

(en milliers d'euros)	2010	
Locations et charges locatives	27 652	27,8 %
Entretien et réparations	7 126	7,2 %
Personnel extérieur de structure	1 156	1,2 %
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 296	6,3 %
Publicité et relations publiques	2 227	2,2 %
Déplacements et missions	40 038	40,2 %
Télécommunications	6 321	6,4 %
Divers	8 714	8,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>99 530</b>	<b>100 %</b>

## Note 24 | Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)	2010
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	692
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	4 910
Dotations aux amortissements des immobilisations en crédit-bail	4 438
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>10 040</b>
Dotations pour dépréciation des actifs circulants nettes des reprises non utilisées	32
Dotations aux provisions pour risques et charges nettes des reprises non utilisées	2 981
<b>Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>3 013</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 053</b>

## Note 25 | Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés

Cette rubrique correspond aux dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises et concerne les sociétés CIBF et BAI.

## Note 26 | Autres produits et charges opérationnels

En 2010, ont été comptabilisées dans cette rubrique :

- des charges non récurrentes liées au projet de séparation des activités d'Axway pour un total de 446 k€. Il s'agit essentiellement d'honoraires de conseils extérieurs et de coûts spécifiques à ce projet engagés par Sopra Group ;
- des charges non récurrentes liées aux stock-options pour un montant de 644 k€. Celles-ci correspondent au coût des services rendus par des collaborateurs bénéficiaires d'options de souscription d'action dont les droits à l'exercice d'options ont été maintenus malgré leur départ de l'entreprise en 2010.

## Note 27 | Charges et produits financiers

### 27.1. Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	2010
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	15
Charges d'intérêt	- 2 063
Résultat des couvertures (différentiel de taux)	- 3 358
Incidence de la variation de valeur de l'emprunt syndiqué	- 218
<b>TOTAL</b>	<b>- 5 624</b>

Le coût moyen des emprunts après prise en compte des couvertures est de 3,22 %. En tenant compte des découverts bancaires, le coût moyen des financements est de 2,82 %.

### 27.2. Gains et pertes de change

Les *Gains et pertes de change* portent essentiellement sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères. Les écarts de change relatifs aux prêts intra-groupe ont été considérés

comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées, et enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique *Réserves de conversion* en application de la norme IAS 21.

### 27.3. Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	2010
Reprises aux provisions	-
Produits de cession des actifs financiers cédés	-
Autres produits financiers	1 741
<b>Total des autres produits financiers</b>	<b>1 741</b>
Dotations aux provisions	- 5
Actualisation des engagements de retraite	- 1 276
Actualisation de la participation des salariés	379
Variation de valeur des instruments financiers dérivés	520
Valeurs nettes comptables des actifs financiers cédés	-
Autres charges financières	- 45
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>- 427</b>
<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>1 314</b>

*Actualisation des engagements de retraite* : cf. note 15.

*Actualisation de la participation des salariés* : cf. note 14.1.

*Variation de valeur des instruments financiers dérivés* : cf. note 33.3.a.

## Note 28 | Plus-value sur titres Axway conservés

Conformément à IAS 27 révisée, dans le cadre de la perte du contrôle exclusif d'une entité, le Groupe a procédé à la réévaluation des titres Axway conservés, à leur juste valeur.

La plus-value comptabilisée pour un montant de 46 027 k€ correspond à la différence entre :

- la juste valeur de l'intérêt résiduel conservé dans le groupe Axway pour un montant de 79 500 k€ (cf. note 7.1) ; et
- la quote-part qu'il représente dans la valeur comptable consolidée du groupe Axway, soit 33 473 k€.

## Note 29 | Charge d'impôt

### 29.1. Tableau d'analyse

(en milliers d'euros)	2010
Impôts courants	32 138
Impôts différés	- 1 826
<b>TOTAL</b>	<b>30 312</b>

### 29.2. Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

(en milliers d'euros)	2010
Résultat net	101 248
Résultat net des sociétés mises en équivalence	7 048
Plus-value sur titres Axway conservés	46 027
Charge d'impôt	- 30 312
Résultat avant impôt	78 485
<b>Taux d'imposition théorique</b>	<b>34,43 %</b>
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>- 27 022</b>
<b>Rapprochement</b>	
Différences permanentes	61
Effet des pertes de l'exercice non activées	- 56
Utilisation de reports déficitaires non activés	666
Effet des crédits d'impôts recherche	2 198
Différentiel de taux – France/Étranger	479
Ajustements d'impôts sur exercice antérieur	96
Reclassement CVAE (nette d'impôt)	- 6 110
Autres	- 624
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>- 30 312</b>
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>38,62 %</b>

Le Groupe a décidé de la qualifier d'impôt sur le résultat la composante CVAE de la Contribution Économique Territoriale (GET), nouvel impôt introduit par la Loi de finances pour 2010, afin

d'assurer une cohérence avec le traitement de taxes similaires dans d'autres pays étrangers. Ce traitement est conforme à la position adoptée par le Syntec Informatique en date du 10 février 2010.

## Note 30 | Résultats par action

(en euros)	2010
Résultat net – part du Groupe	101 247 994
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	11 780 090
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION</b>	<b>8,59</b>

(en euros)	2010
Résultat net – part du Groupe	101 247 994
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	11 780 090
Nombre moyen pondéré de titres retenus au titre des éléments dilutifs	29 709
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	11 809 799
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION</b>	<b>8,57</b>

Les modalités de calcul des résultats par action sont décrites à la note 1.23 du document de référence 2010. Les seuls instruments dilutifs sont les stock-options présentées à la note 13.2.

N'ont été prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action que les actions ordinaires potentielles dilutives, à l'exclusion de celles qui ont un effet relatif. Ont été considérées comme

relatives les actions ordinaires potentielles résultant d'options de souscription d'actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action (54,67 €) pendant l'exercice. Il s'agit de 52 500 options attribuées le 21/12/2006 sur le plan n° 5 à un prix d'exercice de 58,80 €.

## ■ AUTRES INFORMATIONS

### Note 31 | Information sectorielle

#### 31.1. Résultats sectoriels

##### a. Conseil et Intégration de Systèmes et Solutions – France

(en millions d'euros)	2010	
Chiffre d'affaires	789,0	
Résultat opérationnel d'activité	78,1	9,9 %
Résultat opérationnel courant	77,2	9,8 %
Résultat opérationnel	76,1	9,6 %

##### b. Intégration de Systèmes – Europe

(en millions d'euros)	2010	
Chiffre d'affaires	175,4	
Résultat opérationnel d'activité	7,6	4,3 %
Résultat opérationnel courant	7,6	4,3 %
Résultat opérationnel	7,6	4,3 %

##### c. Groupe

(en millions d'euros)	2010	
Chiffre d'affaires	964,4	
Résultat opérationnel d'activité	85,7	8,9 %
Résultat opérationnel courant	84,8	8,8 %
Résultat opérationnel	83,7	8,7 %

#### 31.2. Ventilation géographique du chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Espagne	Autres pays d'Europe	États-Unis	Autres zones	Total
Chiffre d'affaires	745,1	57,9	68,0	83,2	0,1	10,1	964,4

### 31.3. Ventilation sectorielle des principaux actifs

(en milliers d'euros)	CISS France	IS Europe	Total
Écarts d'acquisition	72 571	131 671	204 242
Immobilisations incorporelles	2 438	430	2 868
Immobilisations corporelles	29 910	5 891	35 801
Clients et comptes rattachés	249 337	57 063	306 400

CISS : Conseil et Intégration de Systèmes et Solutions.

IS : Intégration de Systèmes.

### 31.4. Ventilation géographique des principaux actifs

(en milliers d'euros)	France	Royaume-Uni	Espagne	Autres pays d'Europe	Autres zones	Total
Écarts d'acquisition	52 707	54 255	66 297	27 960	3 023	204 242
Immobilisations incorporelles	984	-	38	1 743	103	2 868
Immobilisations corporelles	29 038	620	4 963	391	789	35 801
Clients et comptes rattachés	236 544	12 907	26 078	30 138	733	306 400

## Note 32 | Instruments financiers

### 32.1. Instruments financiers inscrits au bilan

	31/12/2010		Ventilation par classes d'instruments financiers					Instruments dérivés à la juste valeur par les capitaux propres
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés à la juste valeur par le résultat	
(en milliers d'euros)								
Actifs financiers	172 702	172 702	-	79 696	93 006	-	-	-
Autres actifs non courants	126	126	-	-	-	-	126	-
Clients et comptes rattachés	306 400	306 400	-	-	306 400	-	-	-
Autres créances courantes	22 715	22 715	-	-	22 325	-	-	390
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 518	32 518	32 518	-	-	-	-	-
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>534 461</b>	<b>534 461</b>	<b>32 518</b>	<b>79 696</b>	<b>421 731</b>	<b>-</b>	<b>126</b>	<b>390</b>
Emprunts et dettes financières – part à long terme	72 649	72 649	23 946	-	-	48 703	-	-
Autres dettes non courantes	11 172	11 172	9 290	-	171	-	968	743
Emprunts et dettes financières – part à court terme	83 743	83 743	54 074	-	-	29 669	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	49 839	49 839	-	-	49 839	-	-	-
Autres dettes courantes	272 030	272 030	-	-	272 030	-	-	-
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>489 433</b>	<b>489 433</b>	<b>87 310</b>	<b>-</b>	<b>322 040</b>	<b>78 372</b>	<b>968</b>	<b>743</b>

La juste valeur des créances clients, des autres créances courantes, des dettes fournisseurs ainsi que des autres dettes courantes est assimilée à la valeur au bilan, compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement.

La juste valeur des emprunts et dettes financières est considérée comme étant proche de leur valeur comptable, s'agissant pour l'essentiel d'emprunts bancaires à taux d'intérêt variable.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, soit directement par le compte de résultat pour la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie, soit dans les capitaux propres selon la méthode de la comptabilité de couverture.

### 32.2. Effet en résultat des instruments financiers

L'effet en résultat de la variation de valeur de l'emprunt syndiqué (cf. note 27.1) est de (-) 218 k€.

Les effets en résultat des instruments financiers dérivés sont décrits à la note 33.3.a.

## Note 33 | Facteurs de risques financiers

### 33.1. Risque de crédit

#### a. Balance âgée clients

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Dont : dépréciées	Dont : ni dépréciées ni échues à la date de clôture	Dont : non dépréciées à la date de clôture mais échues selon les périodes suivantes					
				moins de 30 jours	entre 30 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	entre 91 et 180 jours	entre 181 et 360 jours	plus de 360 jours
Créances clients (y compris créances douteuses)	236 243	2 071	162 185	50 997	11 107	3 417	4 138	1 688	640

#### b. État des variations des dépréciations pour créances douteuses

(en milliers d'euros)	Exercice 2010
<b>Dépréciations sur créances clients au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 190</b>
Activités en cours de cession	-
Dotations	176
Reprises	- 383
Mouvements de périmètre	-
Écarts de conversion	6
<b>DÉPRÉCIATIONS SUR CRÉANCES CLIENTS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>1 989</b>

### 33.2. Risque de liquidité

Suivant la définition donnée par l'Autorité des marchés financiers, le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Au 31 décembre 2010, le Groupe disposait de 190 M€ de lignes de crédit (dont 78 M€ utilisés) et de 83 M€ de découverts bancaires (dont 1,2 M€ utilisés), soit un total de 273 M€. Par ailleurs, le Groupe disposait de 32,5 M€ de liquidités.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés de l'endettement net consolidé :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Total des flux contractuels	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	78 372	79 872	29 854	29 521	296	13 426	6 775	-
Dettes de location-financement	7 935	8 197	3 999	2 505	1 311	382	-	-
Participation des salariés	22 395	25 124	2 598	4 422	5 371	6 849	5 884	-
Autres dettes financières diverses	12	12	2	-	-	-	-	10
Concours bancaires courants	47 678	47 678	47 678	-	-	-	-	-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>156 392</b>	<b>160 883</b>	<b>84 131</b>	<b>36 448</b>	<b>6 978</b>	<b>20 657</b>	<b>12 659</b>	<b>10</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	- 32 518	- 32 518	- 32 518	-	-	-	-	-
<b>ENDETTEMENT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>123 874</b>	<b>128 365</b>	<b>51 613</b>	<b>36 448</b>	<b>6 978</b>	<b>20 657</b>	<b>12 659</b>	<b>10</b>

### 33.3. Risques de marché

#### a. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est géré par la Direction Financière du Groupe en liaison avec les principaux établissements bancaires partenaires.

#### Couverture des emprunts

Des contrats de couverture ont été mis en place parallèlement à la souscription des deux lignes de crédit revolving multidevises réductible.

Le taux d'intérêt applicable sur ces lignes est l'Euribor : l'objectif est donc se prémunir contre les risques de hausse de ce taux.

Au 31 décembre 2010, 4 contrats de type SWAP sont en cours. Ils se rapportent au premier crédit revolving multidevises réductible (200 M€ d'octobre 2005) pour un montant notionnel égal au montant de l'engagement global du crédit (58 M€ au 31 décembre 2010). Ils sont à échéance octobre 2012.

#### Synthèse de l'exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêts sur la base des engagements au 31 décembre 2010.

Taux	31/12/2010	Moins d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Disponibilités	Taux fixe	32 518	32 518	-	-	-	-
<b>Actifs financiers</b>	<b>Taux fixe</b>	<b>32 518</b>	<b>32 518</b>	-	-	-	-
Emprunts bancaires	Taux variable	- 78 372	- 29 669	- 29 005	- 288	- 12 934	- 6 476
Dettes de location- financement	Taux fixe	- 7 934	- 3 825	- 2 436	- 1 293	- 380	-
Participation des salariés	Taux fixe	- 22 395	- 2 569	- 4 185	- 4 864	- 5 915	- 4 862
Autres dettes financières	Taux variable	- 12	- 2	-	-	-	- 10
Concours bancaires courants	Taux variable	- 47 678	- 47 678	-	-	-	-
	<b>Taux fixe</b>	<b>- 30 329</b>	<b>- 6 394</b>	<b>- 6 621</b>	<b>- 6 157</b>	<b>- 6 295</b>	<b>- 4 862</b>
<b>Passifs financiers</b>	<b>Taux variable</b>	<b>- 126 062</b>	<b>- 77 349</b>	<b>- 29 005</b>	<b>- 288</b>	<b>- 12 934</b>	<b>- 6 476</b>
	<b>Taux fixe</b>	<b>2 189</b>	<b>26 124</b>	<b>- 6 621</b>	<b>- 6 157</b>	<b>- 6 295</b>	<b>- 4 862</b>
<b>Exposition nette avant couverture</b>	<b>Taux variable</b>	<b>- 126 062</b>	<b>- 77 349</b>	<b>- 29 005</b>	<b>- 288</b>	<b>- 12 934</b>	<b>- 6 476</b>
<b>Instruments de couverture de taux</b>	<b>Swaps payeurs de taux fixe</b>	<b>19 726</b>	<b>9 975</b>	<b>9 751</b>	-	-	-
	<b>Tunnel à barrière activante</b>	<b>38 292</b>	<b>19 364</b>	<b>18 928</b>	-	-	-
	<b>Taux fixe</b>	<b>- 17 537</b>	<b>16 149</b>	<b>- 16 372</b>	<b>- 6 157</b>	<b>- 6 295</b>	<b>- 4 862</b>
	<b>Taux variable avec cap et floor</b>	<b>- 38 292</b>	<b>- 19 364</b>	<b>- 18 928</b>	-	-	-
<b>Exposition nette après couverture</b>	<b>Taux variable</b>	<b>- 68 044</b>	<b>- 48 009</b>	<b>- 327</b>	<b>- 288</b>	<b>- 12 934</b>	<b>- 6 476</b>

### Analyse de sensibilité du coût de l'endettement financier net à l'évolution des taux d'intérêts

Pour l'exercice 2010, sur la base de l'en-cours moyen des emprunts et des concours bancaires courants, une hausse des taux

d'intérêt de 100 points de base aurait bonifié de 0,5 M€ le coût de l'endettement financier net du Groupe. À l'inverse, une baisse des taux d'intérêts de 100 points de base aurait dégradé de 0,1 M€ le coût de l'endettement.

### Analyse de sensibilité du portefeuille d'instruments financiers dérivés à l'évolution des taux d'intérêts

(en millions d'euros)

	Impact en résultat	Impact en capitaux propres
Impact d'une hausse des taux d'intérêts de 1 %	0,8	0,2
Impact d'une baisse des taux d'intérêts de 1 %	- 0,4	- 0,2

### b. Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des sociétés anglaises. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture particulière.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenant très majoritairement dans son pays et sa devise. Lorsque tel n'est pas le cas, et pour des contrats présentant un caractère significatif, le Groupe a recours à des instruments de couverture de type change à terme pour minimiser le risque.

Au 31 décembre 2010, les couvertures concernent le dollar américain face à l'euro. Elles sont constituées de contrats de ventes à terme dont les échéances sont inférieures à 1 an et pour une contrevaletur totale de 6,1 M€. La valorisation à la juste valeur de ces différents contrats de couverture est de 0,4 M€ (actif courant). L'écart de valorisation de ces contrats de couverture de flux futurs de trésorerie, soit 0,4 M€, impacte les capitaux propres.

Par ailleurs, dans le cadre des transactions intra-groupe, le Groupe est exposé au risque de variation des cours des devises au titre :

- de la facturation de la production des services provenant des centres délocalisés en Inde et au Maroc. L'impact de ces variations de change sur le résultat est en principe négligeable compte tenu des règlements réguliers ;
- de la facturation des redevances par le Groupe aux filiales opérant dans une devise fonctionnelle différente de l'euro. L'incidence de ces fluctuations des devises sur le résultat n'est pas significative ;
- des emprunts et prêts en devises, correspondant à des financements intra-groupe. L'impact de ces variations des devises est imputé en capitaux propres. Ces flux financiers ne font pas l'objet de couverture systématique. En revanche, toute opération particulière en devises d'un montant significatif donne lieu à la mise en place d'une couverture.

Au 31 décembre 2010, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle, est la suivante :

### Transactions commerciales intra-groupe

(en milliers d'euros)

	GBP	EUR	MAD	Autres	Total
Actifs	1 083	2 711	86	168	4 048
Passifs	560	297	474	49	1 380
Engagements en devises	-	-	-	-	-
<b>Position nette avant couverture</b>	<b>523</b>	<b>2 414</b>	<b>- 388</b>	<b>119</b>	<b>2 668</b>
Instruments financiers de couverture	-	-	-	-	-
<b>Position nette après couverture</b>	<b>523</b>	<b>2 414</b>	<b>- 388</b>	<b>119</b>	<b>2 668</b>

### Analyse de sensibilité

(en milliers d'euros)

	GBP	EUR	MAD	Autres	Total
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5 %	5 %	5 %	5 %	
Impact résultat	26	121	- 19	6	134
Impact capitaux propres	-	-	-	-	-

**Comptes courants**

(en milliers d'euros)	GBP	CHF	MAD	Autres	Total
Actifs	-	-	1 454	-	1 454
Passifs	6 970	7 589	-	-	14 559
Engagements en devises	-	-	-	-	-
<b>Position nette avant couverture</b>	<b>- 6 970</b>	<b>- 7 589</b>	<b>1 454</b>	<b>-</b>	<b>- 13 105</b>
Instruments financiers de couverture	-	-	-	-	-
<b>Position nette après couverture</b>	<b>- 6 970</b>	<b>- 7 589</b>	<b>1 454</b>	<b>-</b>	<b>- 13 105</b>

**Analyse de sensibilité**

(en milliers d'euros)	GBP	CHF	MAD	Autres	Total
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5 %	5 %	5 %	5 %	
<b>Impact résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impact capitaux propres</b>	<b>- 349</b>	<b>- 379</b>	<b>73</b>	<b>-</b>	<b>- 655</b>

**c. Risque sur actions**

Au 31 décembre 2010, Sopra Group détenait 10 500 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale, pour un montant total de 591 124 €, soit un prix moyen d'achat de 56,30 €.

Toutes les opérations concernant les actions autodétenues sont imputées directement sur les capitaux propres. L'impact sur l'exercice 2010 est de (-) 478 k€ (cf. *État des variations des capitaux propres consolidés* du document de référence 2010).

**Note 34 | Transactions avec les parties liées****34.1. Rémunération des principaux dirigeants**

Les éléments figurant dans le tableau des rémunérations concernent les administrateurs et la Direction Générale.

(en milliers d'euros)	2010
Avantages à court terme	880
Avantages postérieurs à l'emploi	22
Autres avantages à long terme	-
Indemnités de fin de contrat de travail	652
Avantages sur capitaux propres	529
<b>TOTAL</b>	<b>2 083</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2010 a fixé à 150 000 € le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs.

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent aux indemnités conventionnelles de départ en retraite (cf. notes 1.18 et 15). Il n'existe aucun engagement pris en faveur des dirigeants en matière d'avantages postérieurs à l'emploi ou autres avantages à long terme.

Les indemnités de fin de contrat de travail sont relatives à la rupture du contrat de travail de M. Dominique Illien (cf. chapitre 3 du document de référence 2010).

Le Conseil d'administration du 15 avril 2010 a décidé d'attribuer 20 000 options de souscription d'actions à M. Dominique Illien en application des accords contractuels conclus avec lui lorsqu'il a rejoint le Groupe en 2007.

La ligne *Avantages sur capitaux propres* enregistre à hauteur de 508 k€ la valorisation des services rendus par M. Dominique Illien qui ont été rémunérés par des attributions d'options en date du 18 mars 2008, 17 mars 2009 et 15 avril 2010 (cf. chapitre 3 du document de référence 2010).

Il n'y a pas eu de prêt consenti aux administrateurs et aux membres de la Direction (ni aux membres de leur famille proche).

### 34.2. Filiales et participations

Les transactions et soldes entre Sopra Group et ses filiales sont totalement éliminés en consolidation, toutes ces filiales étant consolidées par intégration globale.

Les transactions et soldes entre Sopra Group et les entreprises associées ne sont pas éliminés en consolidation. Cela concerne le groupe Axway : le détail de ces transactions est présenté à la note 34.3.

Les participations non consolidées sont toutes regroupées dans le poste *Actifs financiers disponibles à la vente*. Elles correspondent toutes à des sociétés en cours de liquidation, pour lesquelles aucune transaction significative n'a été réalisée depuis 2005.

### 34.3. Transactions avec le groupe Axway

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2010</b>
<b>Transactions de Sopra Group avec le groupe Axway</b>	
Produits d'exploitation	11 179
Charges d'exploitation	- 2 970
Créances opérationnelles	2 617
Dettes opérationnelles	- 330
Produits financiers	1 503
Créances financières (compte courant)	90 216
<b>Transactions des filiales de Sopra Group avec le groupe Axway</b>	
Produits d'exploitation	2 727
Charges d'exploitation	- 67
Créances opérationnelles	725
Dettes opérationnelles	- 96
Produits financiers	-
Créances financières (compte courant)	-

### 34.4 Relations avec d'autres parties liées

Sopra Group entretient des relations significatives avec deux de ses actionnaires : le groupe Société Générale et le groupe Crédit Agricole détenteurs au 31 décembre 2010 respectivement de 12,10 % et de 0,99 % du capital.

La Société Générale et le Crédit Agricole sont à la fois des clients et des banquiers importants pour Sopra Group.

## Note 35 | Engagements hors bilan et passifs éventuels

### 35.1. Obligations contractuelles

Obligations contractuelles <i>(en milliers d'euros)</i>	Paiements dus par période			2010
	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	
Dettes à long terme	29 669	48 703	-	78 372
Obligations en matière de location-financement	3 825	4 110	-	7 935
Participation des salariés	2 569	19 826	-	22 395
Autres dettes financières diverses	2	10	-	12
Concours bancaires courants	47 678	-	-	47 678
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS COMPTABILISÉS</b>	<b>83 743</b>	<b>72 649</b>	<b>-</b>	<b>156 392</b>

Autres engagements commerciaux <i>(en milliers d'euros)</i>	Montant des engagements par période			2010
	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	
Lignes de crédit	-	-	-	-
Lettres de crédit	-	-	-	-
Garanties	-	3 108	2 021	5 129
Obligations de rachat	-	-	-	-
Autres engagements commerciaux	4 448	-	-	4 448
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS NON COMPTABILISÉS</b>	<b>4 448</b>	<b>3 108</b>	<b>2 021</b>	<b>9 577</b>

### 35.2. Engagements donnés liés à l'activité courante

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010
Effets escomptés non échus	-
Cautions bancaires pour dépôts de garantie des locaux loués	3 108
Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	4 448
Cautions données aux filiales en garantie des baux	2 021
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	-
Instruments de couverture de change	-

### 35.3. Nantissements, garanties et sûretés

#### a. Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nbre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
Sopra GMT	Lyonnaise de Banque	Novembre 2009	Juillet 2014	Remboursement crédit 5 000 k€	330 000	2,78 %
Sopra Développement	Société Générale	Novembre 2009	Aout 2015	Remboursement crédit 4 929 k€	191 615	1,62 %
<b>TOTAL</b>					<b>521 615</b>	<b>4,40 %</b>

### b. Nantissements d'actifs de l'émetteur (immobilisations incorporelles, corporelles et financières)

Aucun nantissement de cette nature n'a été consenti.

#### 35.4. Covenants

Dans le cadre des crédits syndiqués mis en place en octobre 2005 et avril 2008, Sopra Group s'engage au titre des covenants à ce que :

- le montant de l'Endettement Financier Net divisé par l'Excédent Brut d'Exploitation reste inférieur à 3 pendant toute la durée du crédit. Ce ratio s'établit à 1,15 au 31 décembre 2010 ;
- le montant de l'Endettement Financier Net divisé par les Capitaux Propres reste inférieur à 1 pendant toute la durée du crédit. Ce ratio s'établit à 0,38 au 31 décembre 2010 ;

- le montant du Résultat Opérationnel divisé par le Coût de l'Endettement Financier Net reste supérieur à 5 pendant toute la durée du crédit. Ce ratio s'établit à 14,89 au 31 décembre 2010.

#### 35.5. Sûretés réelles données en garantie

Aucune sûreté réelle n'a été consentie en garantie des financements accordés par les établissements de crédit.

L'endettement financier net retenu dans ces calculs intègre les compléments de prix afférents aux acquisitions enregistrés en dettes sur immobilisations (cf. note 17) et ne prend pas en compte la participation des salariés.

#### 35.6. Passifs éventuels

Aucun passif éventuel n'est à prendre en compte.

### Note 36 | Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige ou de fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le patrimoine ou les résultats de la Société ou du Groupe.

### Note 37 | Événements postérieurs à la clôture de la période

Hormis le projet de séparation cotation d'Axway, aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice n'est à mentionner.

### Note 38 | Taux de conversion des monnaies étrangères

(1 €/Devise)	Taux moyens de la période 2010	Taux de fin de période 2010
Franc suisse	1,3795	1,2504
Livre sterling	0,8576	0,8608
Dirham marocain	11,1495	11,1744
Roupie (Inde)	60,5327	59,7729

## 7. Tableaux de passage des comptes consolidés historiques aux comptes pro forma

### État de la situation financière

#### Actif

(en milliers d'euros)	31/12/2010 Publié	Distribution Titres Axway	Intra-groupe	Retraitement Pro forma	31/12/2010 Pro forma
Écarts d'acquisition	369 914	- 165 672	-	-	204 242
Immobilisations incorporelles	23 713	- 20 845	-	-	2 868
Immobilisations corporelles	39 279	- 3 478	-	-	35 801
Actifs financiers	3 636	21 134	68 432	-	93 202
Titres de participation mis en équivalence	-	79 500	-	-	79 500
Impôts différés actifs	34 370	- 17 942	-	-	16 428
Autres actifs non courants	126	-	-	-	126
<b>Actif non courant</b>	<b>471 038</b>	<b>- 107 303</b>	<b>68 432</b>	<b>-</b>	<b>432 167</b>
Stocks et en-cours	797	-505	-	-	292
Clients et comptes rattachés	368 396	- 65 765	3 769	-	306 400
Autres créances courantes	33 884	- 11 171	2	-	22 715
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 897	- 22 379	-	-	32 518
<b>Actif courant</b>	<b>457 974</b>	<b>- 99 820</b>	<b>3 771</b>	<b>-</b>	<b>361 925</b>
<b>TOTAL DE L' ACTIF</b>	<b>929 012</b>	<b>- 207 123</b>	<b>72 203</b>	<b>-</b>	<b>794 092</b>

#### Capitaux propres et passif

(en milliers d'euros)	31/12/2010 Publié	Distribution Titres Axway	Intra-groupe	Retraitement Pro forma	31/12/2010 Pro forma
Capital	47 416	-	-	- 35 562	11 854
Réserves liées au capital	57 311	-	-	35 562	92 873
Réserves consolidées	201 935	- 24 336	1	- 95 705	81 895
Résultat de l'exercice	74 768	- 19 547	-	46 027	101 248
Résultats enregistrés directement en capitaux propres	- 16 879	- 2 928	-	-	- 19 807
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>	<b>364 551</b>	<b>- 46 811</b>	<b>1</b>	<b>- 49 678</b>	<b>268 063</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>3</b>	<b>- 2</b>	<b>- 1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>364 554</b>	<b>- 46 813</b>	<b>-</b>	<b>- 49 678</b>	<b>268 063</b>
Emprunts et dettes financières - part à long terme	74 423	- 70 206	68 432	-	72 649
Impôts différés passifs	9 300	- 9 182	-	-	118
Provisions pour retraites et engagements assimilés	40 934	- 5 206	-	-	35 728
Provisions non courantes	1 905	- 1 155	-	-	750
Autres dettes non courantes	13 080	- 1 909	1	-	11 172
<b>Passif non courant</b>	<b>139 642</b>	<b>- 87 658</b>	<b>68 433</b>	<b>-</b>	<b>120 417</b>
Emprunts et dettes financières - part à court terme	37 629	- 352	- 1	46 467	83 743
Fournisseurs et comptes rattachés	53 531	- 7 460	3 768	-	49 839
Autres dettes courantes	333 656	- 64 840	3	3 211	272 030
<b>Passif courant</b>	<b>424 816</b>	<b>- 72 652</b>	<b>3 770</b>	<b>49 678</b>	<b>405 612</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>564 458</b>	<b>- 160 310</b>	<b>72 203</b>	<b>49 678</b>	<b>526 029</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>	<b>929 012</b>	<b>- 207 123</b>	<b>72 203</b>	<b>-</b>	<b>794 092</b>

## Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2010 Publié	Distribution Titres Axway	Intra-groupe	Exercice 2010 Pro forma
Chiffre d'affaires	1 169 893	- 208 421	2 934	964 406
Achats consommés	- 121 647	13 531	- 5 092	- 113 208
Charges de personnel	- 783 463	130 878	472	- 652 113
Charges externes	- 131 969	34 948	- 2 509	- 99 530
Impôts et taxes	- 12 851	1 486	- 3	- 11 368
Dotations aux amortissements	- 11 494	1 454	-	- 10 040
Dotations aux provisions et dépréciations	- 3 286	273	-	- 3 013
Autres produits d'exploitation	12 832	- 5 023	4 198	12 007
Autres charges d'exploitation	- 1 245	- 211	-	- 1 456
<b>Résultat opérationnel d'activité</b>	<b>116 770</b>	<b>- 31 085</b>	<b>-</b>	<b>85 685</b>
Charges liées aux stocks options	- 197	-	-	- 197
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	- 2 599	1 944	-	- 655
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>113 974</b>	<b>- 29 141</b>	<b>-</b>	<b>84 833</b>
Autres produits et charges opérationnels	- 4 673	3 583	-	- 1 090
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>109 301</b>	<b>- 25 558</b>	<b>-</b>	<b>83 743</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25	- 10	-	15
Coût de l'endettement financier brut	- 5 862	1 725	- 1 502	- 5 639
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 5 837</b>	<b>1 715</b>	<b>- 1 502</b>	<b>- 5 624</b>
Gains et pertes de change	- 1 108	160	-	- 948
Autres produits et charges financiers	- 321	133	1 502	1 314
Plus-value sur titres Axway conservés	-	46 027	-	46 027
Charge d'impôt	- 27 266	- 3 046	-	- 30 312
<b>Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>7 048</b>	<b>-</b>	<b>7 048</b>
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>74 769</b>	<b>26 479</b>	<b>-</b>	<b>101 248</b>
<b>Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>74 769</b>	<b>26 479</b>	<b>-</b>	<b>101 248</b>
<b>Part du Groupe :</b>	<b>74 768</b>	<b>26 480</b>	<b>-</b>	<b>101 248</b>
Intérêts minoritaires :	1	- 1	-	-

## État des variations des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2010 – Publié</b>	<b>364 554</b>
Distribution en nature (73,5 % d'Axway à la valeur d'expertise)	- 220 500
Plus-value sur les 73,5 % d'Axway distribués	127 660
Plus-value sur les 26,5 % d'Axway conservés	46 027
Distribution en numéraire	- 46 467
Fiscalité sur distribution	- 3 211
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010 – PRO FORMA</b>	<b>268 063</b>

## Tableau des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2010 Publié	Distribution Titres Axway	Intra-groupe	Retraitement Pro forma	Exercice 2010 Pro forma
<b>Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)</b>	<b>74 769</b>	<b>- 19 548</b>	-	<b>46 027</b>	<b>101 248</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	17 671	- 3 863	-	-	13 808
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	- 520	-	-	-	- 520
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	841	-	-	-	841
Autres produits et charges calculés	- 837	- 544	-	-	- 1 381
Plus-value sur titres Axway conservés	-	-	-	- 46 027	- 46 027
Plus et moins-values de cession	- 297	- 38	-	-	- 335
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	- 7 048	-	-	- 7 048
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>91 627</b>	<b>- 31 041</b>	-	-	<b>60 586</b>
Coût de l'endettement financier net	5 837	- 1 715	1 502	-	5 624
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	27 266	3 046	-	-	30 312
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>	<b>124 730</b>	<b>- 29 710</b>	<b>1 502</b>	-	<b>96 522</b>
Impôt versé (B)	- 33 778	6 587	-	-	- 27 191
Variation du BFR, lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	20 870	- 701	- 2 728	-	17 441
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)</b>	<b>111 822</b>	<b>- 23 824</b>	<b>- 1 226</b>	-	<b>86 772</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 12 711	2 876	-	-	- 9 835
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	939	- 2	-	-	937
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	- 338	41	-	-	- 297
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	320	- 123	-	-	197
Incidence des variations de périmètre	- 187	4	-	-	- 183
Variations des prêts et avances consentis	-	-	8 179	-	8 179
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)</b>	<b>- 11 977</b>	<b>2 796</b>	<b>8 179</b>	-	<b>- 1 002</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	-	-	-	-	-
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	2 580	-	-	-	2 580
Rachats et reventes d'actions propres	- 508	-	-	-	- 508
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-	-	-	-	-
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 9 402	-	-	- 46 467	- 55 869
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-	-	-	-
Variation des emprunts	- 76 413	-	-	-	- 76 413
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location-financement)	- 5 987	1 715	- 1 502	-	- 5 774
Autres flux liés aux opérations de financement	- 165	7 967	- 5 451	-	2 351
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)</b>	<b>- 89 895</b>	<b>9 682</b>	<b>- 6 953</b>	<b>- 46 467</b>	<b>- 133 633</b>
Incidence des variations des cours des devises (G)	119	358	-	-	477
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE (D+E+F+G)</b>	<b>10 069</b>	<b>- 10 988</b>	<b>-</b>	<b>- 46 467</b>	<b>- 47 386</b>
Trésorerie d'ouverture					32 226
Trésorerie de clôture					- 15 160

## 8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les informations pro forma

Monsieur le Président du Conseil d'administration,

En notre qualité de Commissaire aux comptes et en application du règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les informations pro forma du groupe Sopra Group SA relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2010 incluses dans la partie 3 de son document de référence actualisé daté du 20 mai 2011.

Ces informations pro forma ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que l'opération de séparation de son pôle d'activité Axway aurait pu avoir sur les comptes consolidés du groupe Sopra Group SA au 31 décembre 2010, si l'opération avait pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010. De par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance envisagée.

Ces informations pro forma ont été établies sous votre responsabilité en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux informations pro forma.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe II point 7 du règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement des informations pro forma.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences qui ne comportent pas d'examen des informations financières sous jacentes à l'établissement des informations pro forma ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations pro forma ont été établies concordent avec les documents sources tels que décrits dans la note annexe aux comptes pro forma intitulée « base de préparation des comptes pro forma », à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la Direction de la société Sopra Group pour collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires.

À notre avis :

- les informations pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- cette base est conforme aux méthodes comptables de l'émetteur.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de l'actualisation du document de référence auprès de l'AMF et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 20 mai 2011

Les Commissaires aux comptes

**Auditeurs & Conseils Associés**

**Mazars**

François Mahé

Christine Dubus



# 4

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2011

1. Ordre du jour	62
2. Texte des projets de résolutions	62

## 1. Ordre du jour

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vue de délibérer sur les points suivants :

- distribution de sommes en numéraire à titre de distribution exceptionnelle de réserves et primes ;

- distribution de titres Axway Software à titre de distribution exceptionnelle de réserves et primes ;
- ratification de la cooptation de Madame Delphine INESTA en tant que membre du Conseil d'administration ;
- pouvoirs donnés pour l'accomplissement des formalités légales.

## 2. Texte des projets de résolutions

### Première résolution

#### Distribution de sommes en numéraire à titre de distribution exceptionnelle de réserves et primes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance :

- du Rapport du Conseil d'administration,
- de l'avis des institutions représentatives du personnel rendu le 15 avril 2011,
- du prospectus d'admission d'Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris visé par l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2011 sous le numéro 11-137 et de la réalisation des Opérations Préalables qui y sont visées,
- du communiqué publié par Sopra Group préalablement à la date de la présente Assemblée Générale comportant une évaluation de la société Axway Software pour 100 % des capitaux propres de ladite société pour les besoins de l'imputation sur les capitaux propres de Sopra Group de la distribution des actions Axway Software objet de la résolution suivante, cette évaluation ayant fait l'objet d'une expertise indépendante de Horwath Audit France ;
- prend acte du montant des postes de capitaux propres disponibles de Sopra Group après exercice des options de souscription Sopra Group intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, approbation des comptes de l'exercice 2010, affectation du résultat de cet exercice et réduction de capital par dotation à la prime conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Mixte de Sopra Group le 10 mai 2011, y compris le montant de la réserve légale de Sopra Group devenu disponible compte tenu de ladite réduction de capital de Sopra Group ;
- décide, conformément à l'article L. 232-11 alinéa 2 du Code de commerce, sous conditions suspensives :
  - de la publication de l'avis définitif d'admission par NYSE Euronext Paris des actions Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, et
  - de l'adoption de la résolution suivante portant sur la distribution des titres Axway Software,

- de distribuer à chacune des actions Sopra Group ayant droit à la distribution 3,92 €, représentant, sur la base d'un nombre maximum d'actions Sopra Group ayant droit à la distribution de 11 897 885, un montant global maximum de 46 639 709,20 €, le montant global de la distribution en numéraire étant déterminé, en fonction du nombre exact d'actions ayant droit à la distribution, la veille au soir de la date de détachement,
- que les ayants droit à la distribution seront les actionnaires de Sopra Group dont les actions admises aux négociations sur le compartiment B – Code ISIN : FR0000050809 (auxquelles les actions admises aux négociations sur le compartiment B – Code ISIN : FR0010989145 sont assimilées pour la présente distribution) auront fait l'objet d'un enregistrement comptable à leur nom à l'issue de la journée comptable précédant la date de détachement, soit en principe le 13 juin 2011 au soir (c'est-à-dire après prise en compte des ordres exécutés pendant la journée du 13 juin 2011, même si le règlement-livraison desdits ordres intervient postérieurement à la date de détachement), étant précisé que les actions détenues par Sopra Group elle-même n'auront pas droit à la distribution objet de la présente résolution conformément à l'article L. 225-210 du Code de commerce,
- de fixer la date de mise en paiement de la distribution exceptionnelle des sommes en numéraire le 14 juin 2011. La date de détachement interviendra le même jour que la mise en paiement,
- d'imputer cette distribution, effectuée à titre de distribution exceptionnelle de réserves et primes, sur le poste *Prime d'Émission* qui sera réduit en conséquence d'un montant maximum de 46 639 709,20 € sur la base d'un nombre maximum d'actions Sopra Group ayant droit à la distribution de 11 897 885 actions,
- de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général, à l'effet de mettre en œuvre la présente décision et notamment de :
  - constater la réalisation des conditions suspensives ci-dessus et la date de mise en paiement de la distribution,

- constater le nombre exact d'actions ayant droit à la distribution la veille au soir de la date de détachement et les montants correspondants d'imputation sur les capitaux propres, conformément aux modalités fixées par l'Assemblée Générale,
  - constater et arrêter les prélèvements sur les postes de capitaux propres en résultant et le montant des capitaux propres de Sopra Group en résultant,
  - prendre toute mesure nécessaire ou utile à la réalisation des distributions objets de la présente résolution,
  - plus généralement, procéder à toutes constatations, communications, actes confirmatifs ou supplétifs et formalités qui s'avèreraient nécessaires ;
- prend acte de ce que les droits des titulaires d'options Sopra Group seront ajustés conformément à l'article L. 225-181 du Code de commerce ;
  - prend acte de ce que cette distribution de sommes en numéraire aura sur le plan fiscal français la nature d'une distribution éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2 du Code général des impôts s'agissant des personnes physiques résidentes en France. L'actionnaire qui opterait pour le prélèvement forfaitaire libératoire de l'article 117 *quater* du CGI ne pourrait toutefois pas bénéficier de cet abattement.
- Deuxième résolution**
- Distribution de titres Axway Software à titre de distribution exceptionnelle de réserves et primes**
- L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance :
- du Rapport du Conseil d'administration,
  - de l'avis des institutions représentatives du personnel rendu le 15 avril 2011,
  - du prospectus d'admission d'Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris visé par l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2011 sous le numéro 11-137 et de la réalisation des Opérations Préalables qui y sont visées,
  - du communiqué publié par Sopra Group préalablement à la date de la présente Assemblée Générale comportant une évaluation de la société Axway Software pour 100 % des capitaux propres de ladite société pour les besoins de l'imputation sur les capitaux propres de Sopra Group de la distribution des actions Axway Software objet de la présente résolution, cette évaluation ayant fait l'objet d'une expertise indépendante de Horwath Audit France ;
- prend acte du montant des postes de capitaux propres disponibles de Sopra Group après exercice des options de souscription Sopra Group intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, approbation des comptes de l'exercice 2010, affectation du résultat de cet exercice et réduction de capital par dotation à la prime conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Mixte de Sopra Group le 10 mai 2011, y compris le montant de la réserve légale de Sopra Group devenu disponible compte tenu de ladite réduction de capital de Sopra Group ;
  - décide, conformément à l'article L. 232-11 alinéa 2 du Code de commerce, sous conditions suspensives :
    - de la publication de l'avis définitif d'admission de NYSE Euronext Paris des actions Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris,
    - de l'adoption de la résolution qui précède relative à la distribution exceptionnelle en numéraire de primes et de réserves,
    - de distribuer à chacune des actions Sopra Group ayant droit à la distribution une (1) action Axway Software (soit une parité de une (1) action Axway Software pour une (1) action Sopra Group détenue), représentant, sur la base du nombre maximum d'actions Sopra Group ayant droit à cette distribution de 11 897 885, un nombre maximum total de 11 897 885 actions Axway Software, le nombre exact d'actions Axway Software distribuées étant déterminé, en fonction du nombre exact d'actions Sopra Group ayant droit à la distribution, la veille au soir de la date de détachement,
    - que les ayants droit à la distribution d'actions Axway Software seront les actionnaires de Sopra Group dont les actions admises aux négociations sur le compartiment B – Code ISIN : FR0000050809 (auxquelles les actions admises aux négociations sur le compartiment B – Code ISIN : FR0010989145 sont assimilées pour la présente distribution) auront fait l'objet d'un enregistrement comptable à leur nom à l'issue de la journée comptable précédant la date de détachement, soit en principe le 13 juin 2011 au soir (c'est-à-dire après prise en compte des ordres exécutés pendant la journée du 13 juin 2011, même si le règlement-livraison desdits ordres intervient postérieurement à la date de détachement), étant précisé que les actions détenues par Sopra Group elle-même n'auront pas droit à la distribution objet de la présente résolution conformément à l'article L. 225-210 du Code de commerce,
    - de fixer la date de mise en paiement de la distribution exceptionnelle des actions Axway Software et du règlement-livraison correspondant des actions Axway Software le même jour que la date de mise en paiement de la distribution exceptionnelle en numéraire de primes et de réserves visée à la résolution qui précède, soit le 14 juin 2011. La date de détachement interviendra le même jour que la mise en paiement,
    - d'imputer la distribution des actions Axway Software, effectuée à titre de distribution exceptionnelle de réserves et primes, sur la base d'une évaluation de trois cents millions (300 000 000) d'euros pour 100 % des capitaux propres d'Axway Software, évaluation qui a fait l'objet d'une expertise indépendante de Horwath Audit France, selon l'ordre d'imputation suivant, dans la limite du nécessaire, sur les postes de capitaux propres de Sopra Group :
      - sur le solde du poste *Prime d'Émission* après imputation de la distribution en numéraire objet de la précédente résolution, puis
      - sur le poste *Prime de Fusion*, puis
      - sur le poste *Prime d'Apport*, puis

- sur le montant de réserve libre provenant de la réserve légale rendue disponible à la suite de la réalisation de la réduction de capital par dotation à la prime conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Mixte de Sopra Group le 10 mai 2011, puis
- sur le poste *Réserves facultatives*,
- de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général, à l'effet de mettre en œuvre la présente décision et notamment de :
  - constater la réalisation des conditions suspensives ci-dessus et la date de mise en paiement de la distribution et du règlement-livraison corrélatif des actions Axway Software correspondantes,
  - constater le nombre exact d'actions ayant droit à la distribution la veille au soir de la date de détachement et les montants correspondants d'imputation sur les capitaux propres, conformément aux modalités fixées par l'Assemblée Générale,
  - constater et arrêter les prélèvements sur les postes de capitaux propres en résultant et le montant des capitaux propres de Sopra Group en résultant, sur la base de l'évaluation d'Axway Software susvisée,
  - prendre toute mesure nécessaire ou utile à la réalisation des distributions objets de la présente résolution,
  - procéder à toutes les formalités requises en vue de la réalisation de la distribution et de l'admission des actions Axway Software aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris,
  - plus généralement, procéder à toutes constatations, communications, actes confirmatifs ou supplétifs et formalités qui s'avèreraient nécessaires ;
- prend acte de ce que les droits des titulaires d'options Sopra Group seront protégés conformément à l'article L. 225-181 du Code de commerce, que le Conseil d'administration de Sopra Group disposera de tous pouvoirs à cet effet et que, en particulier il pourra, à son choix :
  - soit appliquer les règles d'ajustement du prix d'exercice et du nombre des actions sous options Sopra Group,
  - soit, conformément aux articles L. 225-181 et L. 228-99, 2° du Code de commerce, conserver un nombre d'actions Axway Software égal à celui auquel ils auraient eu droit s'ils avaient

été actionnaires lors de la présente distribution, afin de les leur remettre s'ils venaient à exercer leurs options ultérieurement ;

- prend acte de ce que cette distribution de titres Axway Software aura sur le plan fiscal français la nature :
  - pour partie, d'une distribution éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2 du Code général des impôts s'agissant des personnes physiques résidentes en France à concurrence d'un montant de l'ordre de 8,56 € par action Axway Software distribuée. L'actionnaire qui opérerait pour le prélèvement forfaitaire libératoire de l'article 117 *quater* du CGI ne pourrait toutefois pas bénéficier de cet abattement,
  - et,
  - pour partie, d'un remboursement d'apport à concurrence d'un montant égal à la différence entre, d'une part, la valeur réelle des titres Axway Software distribués, et, d'autre part, le montant qualifié de distribution sur le plan fiscal,
  - étant précisé que ces montants seront ajustés la veille au soir de la date de détachement en fonction du nombre d'actions Sopra Group ayant droit à la distribution.

#### **Troisième résolution**

##### **Ratification de la cooptation de Madame Delphine INESTA en tant que membre du Conseil d'administration**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, ratifie la cooptation de Madame Delphine INESTA en remplacement de Monsieur Pierre-André MARTEL, démissionnaire, dans ses fonctions d'administrateur pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

#### **Quatrième résolution**

##### **Pouvoirs donnés pour l'accomplissement des formalités légales**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet de procéder à toutes formalités légales de dépôt ou de publicité.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

##### **Le Conseil d'administration**

# 5

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>1.</b>	Gouvernance	66
<b>2.</b>	Capital	66
<b>3.</b>	Pactes	66
<b>4.</b>	Autorisations données par l'Assemblée Générale du 10 mai 2011	66
<b>5.</b>	Modification des statuts	67
<b>6.</b>	Calendrier indicatif	67
<b>7.</b>	Opérations avec les apparentés	67
<b>8.</b>	Facteurs de risque	68
<b>9.</b>	Nominations	68
	Documents accessibles au public	69
	Document d'information annuel	70
	Attestation du responsable du document de référence	71

## 1. Gouvernance

Il n'y a pas de modification de la gouvernance du Groupe hors la démission de Monsieur Pierre-André MARTEL et la cooptation de Madame Delphine INESTA en tant que membre du Conseil d'administration de Sopra Group au cours de la réunion du Conseil d'administration du 13 mai 2011.

Par ailleurs, Monsieur Hervé Saint-Sauveur, administrateur indépendant de Sopra Group a été nommé administrateur d'Axway lors de l'Assemblée Générale d'Axway du 28 avril 2011.

## 2. Capital

L'Assemblée Générale Mixte du 10 Mai 2011 a décidé une réduction du capital social non motivée par des pertes, par réduction de la valeur nominale des actions de trois euros (3€) pour la passer de quatre euros (4€) à un euro (1€) par dotation au compte « prime

d'émission ». Cette opération est sans effet sur le nombre d'actions composant le capital de Sopra Group SA qui s'élevait à 11 863 245 à la date de l'Assemblée Générale.

## 3. Pactes

Sopra GMT, holding animatrice de Sopra Group SA et d'Axway, agit de concert vis-à-vis d'Axway avec :

- d'une part, la Famille Pasquier, la Famille Odin, Sopra Développement et les managers en vertu d'un avenant au pacte d'actionnaires du 7 décembre 2009 relatif à la société Sopra Group SA, de telle sorte que les stipulations dudit pacte ont été étendues pour la même durée aux actions d'Axway. Les stipulations dudit pacte sont décrites au chapitre 18 du prospectus Axway 11-137 visé par l'AMF en date du 29 avril 2011 ;
- d'autre part, avec GENINFO et Sopra Group SA, étant précisé que ces deux sociétés ne sont parties à aucun pacte d'actionnaires concernant Axway. Il est rappelé par ailleurs qu'en vertu d'un

pacte en date du 16 novembre 2004, Sopra GMT, MM. Pasquier et Odin d'une part et GENINFO d'autre part agissent de concert vis-à-vis de Sopra Group SA, dont ils détiennent ensemble environ 43,60 % du capital et des droits de vote (47,45 % en prenant en compte la participation détenue de concert par Sopra GMT, la Famille Pasquier et la Famille Odin avec Sopra Développement et les managers).

Au total, Sopra GMT détiendra de concert avec la Famille Pasquier, la Famille Odin, Sopra Développement, les managers, GENINFO et Sopra Group SA environ 61,34 % des droits de vote d'Axway lors de l'admission des actions d'Axway aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

## 4. Autorisations données par l'Assemblée Générale du 10 mai 2011

L'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2011 a donné au Conseil d'administration l'autorisation, sous un même plafond de 3 % du capital de la Société :

- d'attribuer des options de souscription d'actions au profit de salariés ou de mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe (dixième résolution) ;

- de procéder, au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe, à des émissions de bons de souscription et/ou d'actions remboursables (onzième résolution).

## 5. Modification des statuts

L'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2011 a décidé l'insertion dans les statuts d'une stipulation expresse permettant une distribution en nature. Le nouvel article 39 des statuts est rédigé comme suit :

Article 39 « Distribution en nature »:

« L'Assemblée Générale Ordinaire peut décider la mise en distribution de valeurs mobilières détenues par la société à titre de dividende de l'exercice (y compris d'acompte sur dividende) ou de distribution de

réserves, de primes ou de tous autres postes de capitaux propres dont elle a la disposition.

Les modalités de cette distribution sont fixées par l'Assemblée Générale ou à défaut par le Conseil d'administration.

Conformément à l'article 12.3 des statuts, les actionnaires, s'il y a lieu, doivent faire leur affaire de l'obtention d'un nombre entier de valeurs mobilières ainsi réparties ».

## 6. Calendrier indicatif

- 8 juin 2011 : Assemblée Générale de Sopra Group décidant de la distribution des actions Axway et une distribution en numéraire.
- 14 juin 2011 : Réalisation de la distribution et admission aux négociations des actions Axway sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

## 7. Opérations avec les apparentés

Dans la perspective du projet d'admission d'Axway aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, il paraît utile de préciser que Sopra Group SA a par le passé fourni diverses prestations et continuera de fournir sur une base contractuelle pendant une période transitoire des prestations à Axway concernant certaines fonctions support, telles que les fonctions financière, comptable, juridique et logistique, ainsi que dans les domaines des ressources humaines et des systèmes d'information (la fourniture de ces prestations résulte (i) d'une convention d'assistance, (ii) d'une convention de mise à disposition de moyens informatiques et (iii) d'une convention de mise à disposition de personnel conclues fin 2001).

Au cas par cas, Sopra Group SA et Axway pourront continuer à présenter ensemble des réponses communes dans le cadre de certains appels d'offres.

Les conventions intra-groupe au sein du Groupe Sopra ont donné lieu à des prestations de service représentant pour les ventes de biens et services par Axway à Sopra Group SA et aux sociétés liées à Sopra Group SA un montant de 3 M€ et pour les achats de biens et services par Axway à Sopra Group SA et aux sociétés liées à Sopra Group SA un montant de 13,9 M€ en 2010.

Axway continuera à disposer pour ses activités en Inde des moyens matériels et humains (65 personnes) mis à sa disposition par Sopra Group SA en vertu d'une convention en date du 31 mai 2010 conclue entre Sopra India Private Limited, filiale indienne de Sopra Group SA, et Axway et qui lui seront refacturés sur une base négociée chaque année (110 € par jour et par employé pour 2010).

Axway continuera également à bénéficier de la mise à disposition par Sopra Group SA des locaux situés à Annecy et Puteaux dans le cadre d'une convention de mise à disposition de locaux conclue

entre Sopra Group SA et Axway le 19 décembre 2001 et de son avenant n° 3 en date du 15 décembre 2010.

Sopra Group SA s'est par ailleurs porté garant du paiement des loyers dont Axway Inc., filiale d'Axway, sera débitrice dans le cadre d'un contrat de location.

Axway continuera à bénéficier des sommes mises à sa disposition, par le biais d'avances en compte courant dont le montant s'élevait à 42,8 M€ au 31 mars 2011 (68,4 M€ au 31 décembre 2010), dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie conclue le 19 décembre 2001 dont le taux d'intérêt, fixé à 2,5 % pour 2011, est révisable annuellement. Par acte en date du 27 avril 2011, Sopra Group SA et Axway ont convenu que cette convention serait maintenue jusqu'à la date du 31 décembre 2012 et qu'Axway pourrait disposer des sommes mises à sa disposition jusqu'à cette date, sauf à ce que ces sommes soient remboursées, par anticipation dans le cadre du projet d'augmentation de capital dont le produit sera utilisé au remboursement de cette convention.

Une convention cadre d'assistance aux termes de laquelle Sopra GMT effectuerait un certain nombre de prestations de services auprès de Sopra Group SA et d'Axway a été conclue le 27 avril 2011. Cette convention prévoit notamment que Sopra GMT assurera :

- la coordination entre Sopra Group SA et Axway de la politique générale et du développement de synergies à l'issue de la séparation ;
- la fourniture de réflexions stratégiques, en particulier dans le cadre de projets de croissance externe et dans le cadre d'éventuels adossements ou, le cas échéant, d'un développement autonome ;
- la fourniture de prestations en matière de stratégie, de conseil et d'assistance, notamment en matière de finance et de contrôle.

## 8. Facteurs de risque

---

Les facteurs de risque n'ont pas évolué depuis la publication du document de référence 2010 le 8 avril 2011. L'opération de séparation d'Axway n'a pas de répercussions sur les risques tels qu'ils ont été publiés dans le document de référence.

En ce qui concerne le taux d'intercontrat, il est resté stable à 3 % sur les premiers mois de 2011.

## 9. Nominations

---

Comme indiqué dans le communiqué de presse en date du 18 mai 2011, Monsieur Christian Levi prend la direction de Sopra Consulting, le pôle conseil du Groupe. Il sera, par ailleurs, membre du Comité Exécutif de Sopra Group.

## Nom et fonction du responsable du document de référence

M. Pierre Pasquier, Président-Directeur Général

## Responsable de l'information

Mme Céline Dojwa, Directeur de la Communication

## Responsables du contrôle des comptes

### Commissaires aux comptes titulaires

- Auditeurs et Conseils Associés – 33, rue Daru, 75008 Paris

Représenté par M. François MAHE

Mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Première nomination : juin 1986.

- Cabinet Mazars – 61, rue Henri-Regnault, 92400 Courbevoie  
Représenté par Mme Christine DUBUS

Mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Première nomination : juin 2000.

### Commissaires aux comptes suppléants

- AEG Finances – 4, rue de Châtillon, 75014 Paris

Mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

- M. Jean-Louis SIMON – 61, rue Henri-Regnault, 92400 Courbevoie

Mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

## Documents accessibles au public

Les documents relatifs à Sopra Group devant être mis à la disposition du public (les statuts, les rapports, les informations financières historiques de Sopra Group et de ses filiales incluses ou visées dans le document de référence et celles relatives à chacun des exercices précédant le dépôt du document de référence et

son actualisation) pourront être consultés à la Direction de la Communication, 9 bis rue de Presbourg, 75116 Paris. L'ensemble de l'information financière diffusée est disponible sur le site du Groupe [www.sopragroup.com](http://www.sopragroup.com) et, pour certains d'entre eux, sur le site de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)).

## Document d'information annuel

---

La liste des informations (Informations disponibles sur le site Internet de la Société et au BALO) publiées ou rendues publiques par Sopra Group depuis le 8 mai 2011 (date de dépôt du document de référence Groupe) en application de l'article L. 451-1-1 du Code monétaire et financier et de l'article 222-7 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, est la suivante :

- 22/04 – Avis de convocation aux actionnaires à l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2011 ;
- 26/04 – Communiqué financier du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2011 ;
- 29/04 – Communiqué financier annonçant le lancement du projet de cotation d'Axway Software et l'obtention du visa sur le Prospectus d'admission ;
- 04/05 – Avis préalable à l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2011 ;
- 05/05 – Déclaration du nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social au 04 mai 2011 ;
- 06/05 – Déclaration d'actions et de droits de vote au 30 avril 2011 ;
- 12/05 – Résultat des votes de l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2011 (sur le site Internet Sopra Group) ;
- 13/05 – Communiqué sur l'incidence comptable de la distribution exceptionnelle en numéraire et de la distribution des Actions Axway Software ;
- 13/05 – Programme de rachats d'actions validé par le Conseil d'administration du 13 mai 2011 ;
- 18/05 – Avis de convocation aux actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2011 ;
- 18/05 – Nomination de Christian Levi à la direction de Sopra Consulting ;
- 19/05 – Communiqué sur la mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2011.

## Attestation du responsable du document de référence

---

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2010 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les informations financières pro forma présentées dans l'actualisation ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui ne contiennent ni observations ni réserves et qui figure en page 60.

Paris, le 20 mai 2011

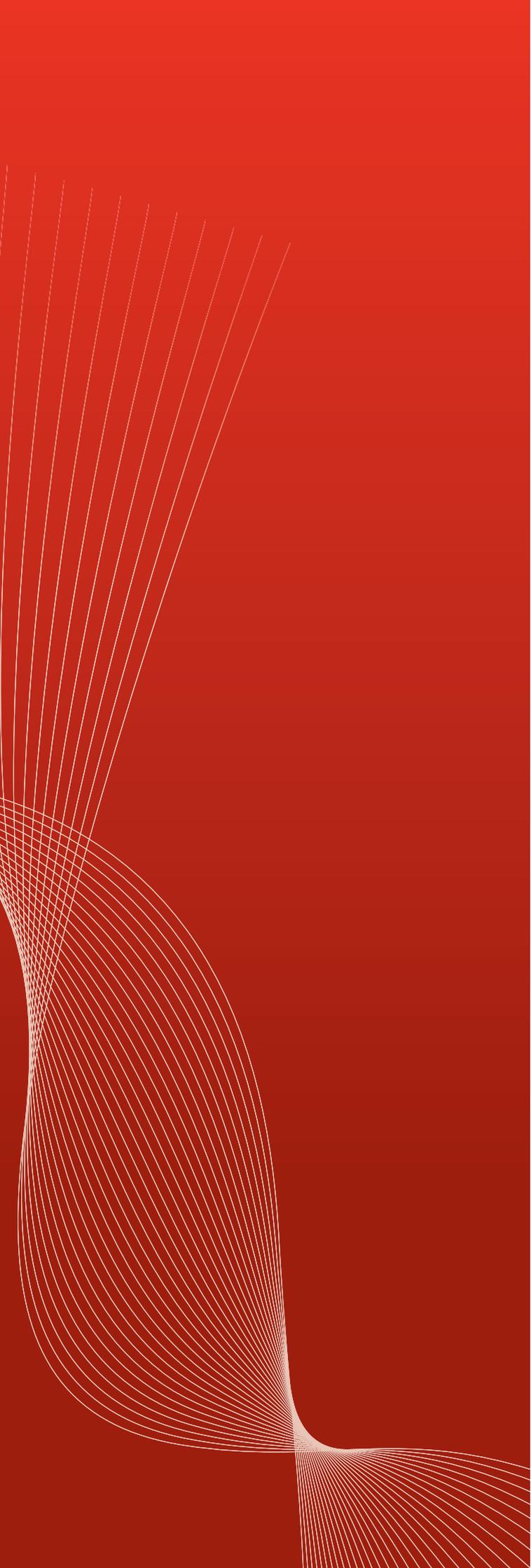
**Pierre Pasquier**

**Président-Directeur Général**





Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



Direction Générale  
9bis, rue de Presbourg  
FR 75116 Paris  
Tél. : +33 (0)1 40 67 29 29  
Fax : +33 (0)1 40 67 29 30  
[accueil@sopragroup.com](mailto:accueil@sopragroup.com)  
[www.sopragroup.com](http://www.sopragroup.com)

**Sopra**  
group ■